

L'église du Marais

(Sierre)

François-Olivier DUBUIS

L'église du Marais, connue aujourd'hui sous le vocable de Notre-Dame, se trouve dans la partie nord de la ville de Sierre, sur la première pente du coteau entre la rue Notre-Dame-des-Marais et la rue Edmond-Bille. Affectée maintenant au culte des communautés de langues allemande et italienne, elle fut pendant plus de trois siècles l'église paroissiale du lieu. Sa silhouette très caractéristique, accompagnée de quelques peupliers, est familière aux Sierrois qui aiment s'y arrêter un instant. C'est pourquoi la commune de Sierre a entrepris en 1968, avec l'appui de la Confédération, de l'Etat et de nombreux donateurs, une restauration complète de l'édifice. Les travaux doivent être terminés dans le courant de l'année 1973.

La première part de collaboration incombant au Service cantonal des Monuments historiques et Recherches archéologiques fut d'étudier soigneusement les étapes de construction de l'édifice afin d'élaborer les lignes directrices du plan de restauration. Nous avons profité des travaux d'assainissement pour examiner le sol et la base des murs sur tout le pourtour des fondations. Le décrépiage complet de l'extérieur puis de l'intérieur a mis au jour les divers éléments constitutifs de l'ensemble, leurs structures et leurs relations jusqu'ici invisibles. La réfection complète de la couverture a donné l'occasion d'examiner les charpentes. De manière à compléter les résultats obtenus en profitant de ces travaux pratiques, nous avons fait des fouilles archéologiques sous le dallage de l'église. Ainsi nous avons pu déterminer le noyau primitif et les phases de développement architectural du sanctuaire. En vue du présent article, cet acquis a été complété par de brefs éléments d'enquête historique. Conçue dans ces limites relativement étroites, notre publication n'entend pas explorer le vaste domaine de l'histoire paroissiale de Sierre ni déterminer la place que l'historien de l'art donnera à l'église du Marais dans une étude d'ensemble. Limitée au bâtiment lui-même, notre étude ne traite ni du mobilier ni des statues.

Les lignes générales de l'histoire sont exposées dans un bref aperçu liminaire ; nous montrons ensuite comment l'analyse de l'édifice et des prin-

cipaux textes conduit à l'établissement de la chronologie ; enfin, sur la base d'un examen plus détaillé, nous décrivons les phases successives du développement architectural.

En ce qui concerne les plans et autres documents graphiques, notre méthode a consisté à donner une vue aussi complète que possible de l'église avant notre chantier, en présentant les quatre façades (fig. 2 à 5), les plans à plusieurs niveaux différents (fig. 8 à 12) et des coupes longitudinales et transversales (fig. 13 à 17). Les figures 6 et 7 se rapportent aux fouilles elles-mêmes ; la figure 18 représente les relevés de modénature et la figure 19 récapitule les étapes successives du bâtiment. Le lecteur suivra plus facilement l'exposé en faisant les recoupements nécessaires entre les diverses figures.

Nous tenons à exprimer ici notre gratitude à tous ceux qui ont facilité notre travail. Le Département fédéral de l'Intérieur nous a procuré les précieux avis de MM. le Prof. Dr Alfred Schmid et Pierre Margot, architecte, respectivement président et membre de la Commission des monuments historiques. Le Conseil d'Etat et particulièrement M. Antoine Zufferey, chef du département de l'Instruction publique, voue un grand intérêt aux soins et à l'étude des monuments du Valais. Les Archives cantonales et épiscopales nous ont aimablement ouvert leurs dossiers. Les autorités communales ont suivi les travaux avec compréhension. M. Carlo Giorla, architecte de la ville, s'est passionné pour le chantier ; il en a assuré la direction technique ; M. Gilbert Zwissig a apporté le concours enthousiaste de son savoir-faire. M. Théo-Antoine Hermanès s'est occupé des décors peints du XVI^e et du XVII^e siècle. Les relevés de l'église exécutés par M. J. F. Germann (1967) et mis à notre disposition par la commune ont servi de base pour une partie des plans et profils archéologiques. Ceux-ci, de même que les photographies, l'exploration du sol et des éléments de construction, sont l'œuvre commune de tous les membres du Service cantonal des monuments : j'exprime donc un remerciement spécial à mes collaborateurs : M^{lle} Elisabeth Broccard, MM. Raymond Eggs, Norbert Jungsten et Jean-Claude Balet, secondés par M. Pierre Dubuis pour la lecture des documents d'archives et pour la mise au point de ce texte.

I. APERÇU HISTORIQUE

Plusieurs auteurs ont abordé certains points d'histoire au sujet de l'église du Marais¹. M. Grégoire Ghika a dépouillé et classé en 1955 les archives de la Bourgeoisie de Sierre, déposées aux Archives cantonales du

¹ Notamment J.-E. TAMINI, *Essai de monographie de Sierre*, dans *Annales Valaisannes*, VII, Monthey, 1923, pp. 1-43 et pp. 49-87 ; J.-E. TAMINI et Pierre DÉLÈZE, *Nouvel essai de Vallesia Christiana*, Saint-Maurice, 1940, p. 313 ; Erasme ZUFFEREY, *Le passé du Val d'Anniviers*, Annemasse, 1927, p. 237 ss.

Valais². Ceci nous a permis d'assurer les données et de compléter la solution du problème.

Le premier édifice fut construit après le 15 juin 1310, date à laquelle Théodule, major de Sierre, et Agnès, sa femme, fille de feu Pierre Montaner, voulant « édifier et doter une chapelle à Sierre, au lieu dit *ou Mares*, dans les limites de la paroisse de Géronde », concluent un arrangement avec Raymond de Cervens, chanoine d'Abondance et prieur de Géronde. L'acte nous apprend que le sanctuaire sera bâti « en l'honneur de la Vierge Marie, de tous les saints et spécialement de saint Théodule » ; les conditions de desservance de la chapelle, du vivant des époux et après leur mort, sont définies, de même que les rentes nécessaires à cet effet (Pg 11).

Si l'on prend à la lettre l'expression *quam construxerunt dicti conjuges* figurant dans un document de 1326 complétant la dotation de la chapelle (Pg 20), celle-ci a été construite du vivant des deux époux. Théodule teste le 7 août 1315³ et meurt peu après, antérieurement au 21 septembre 1317 (Pg 18). Agnès lui survit et teste le 22 novembre 1328, avec codicille du 27 janvier 1329 (Pg 22) ; le testament nous apprend que la messe anniversaire de Théodule se célébrait à la chapelle du Marais, le 1^{er} mars. Ce renseignement confirme que la construction était terminée avant le décès du fondateur, survenu entre le 7 août 1315 et le 21 septembre 1317.

Agnès, en faisant mention de « sa » chapelle du Marais et choisissant pour sa sépulture Géronde, sa paroissiale, ne se doutait manifestement pas des importants changements qui allaient bientôt se produire, faisant de ce sanctuaire la nouvelle église de Sierre. Le 15 janvier 1331, l'évêque de Sion, Aymon de la Tour, et l'abbaye d'Abondance font un échange en vertu duquel le premier reçoit l'église et la paroisse de Géronde et la seconde, l'église et la paroisse de Val-d'Illiez⁴. Le 19 janvier, l'évêque transfère le curé *Columbus* de Val-d'Illiez à Sierre et le pourvoit *de ecclesia parochiali quam nuper fecimus et ordinavimus in ecclesia sive capella beati Theodoli et beate Catherine dou Maresc*. Sont attribués à ce prêtre tous les droits et devoirs qui appartenaient précédemment aux prieurs-curés de Géronde ; obligation est faite aux paroissiens de se soumettre à ce nouveau chef spirituel, comme ils avaient été soumis à ses prédécesseurs de Géronde (Pg 24). Ce même 19 janvier, ainsi déchargée de toute fonction paroissiale, l'église Saint-Martin de Géronde est donnée aux Chartreux : elle deviendra le chœur du nouveau monastère que fonde l'évêque Aymon, son neveu Perrod de la Tour et Jean d'Anniviers⁵.

L'église du Marais, connue depuis le XVI^e siècle sous le vocable unique de Sainte-Catherine, demeura le centre paroissial de Sierre jusqu'au 16 novembre 1687, date à laquelle l'évêque consacra les autels de la nouvelle église, dédiée elle aussi à sainte Catherine (Pg 250) ; elle venait

² Nous donnons entre parenthèses, dans le texte, les références à ces documents : Pg indique la série des parchemins et P, celle des papiers.

³ Jean GREMAUD, *Documents relatifs à l'histoire du Vallais* (cité : GREMAUD), n° 1381.

⁴ GREMAUD, n° 1622.

⁵ GREMAUD, n° 1623.

d'être construite sur un autre emplacement ; le terrain avait été donné dans ce but par Joseph de Courten, le 20 juin 1672 (P 97).

L'ancienne église ne cessa pourtant pas d'être inspectée lors des visites pastorales ; toujours entretenue, elle est encore en service, maintenant sous le vocable de Notre-Dame, attesté par les procès-verbaux des visites pastorales dès le 10-12 septembre 1809⁶.

II. ANALYSE ET CHRONOLOGIE

L'église du Marais est actuellement constituée d'une nef et d'un chœur construits sur plan rectangulaire. Le chœur est flanqué au Sud par la chapelle Saint-Antoine ; au Nord se dresse le clocher, accompagné à l'Est par la sacristie. On pénètre dans l'édifice par l'Ouest. La nef possède deux travées de voûtes baroques ; le chœur à trois travées et Saint-Antoine ont des voûtes gothiques à réseau ; la sacristie est couverte d'un berceau. Le toit est, sur la nef, à deux pans, avec réveillonage sur les gouttereaux et croupe retroussée sur l'entrée ; il est à deux pans sur la chapelle et sur le chœur, en croupe sur le chevet ; le clocher est sommé d'une pyramide de tuf octogonale.

L'examen des maçonneries a permis de distinguer d'abord le jeu des éléments divers qui constituent aujourd'hui l'ensemble. Certains d'entre eux, les plus importants pour l'organisation initiale des recherches, sont des murs ou des ensembles de murs dont l'unité propre est assurée chaque fois par le constat d'homogénéité de leur structure ; nous en avons dénombré six. D'autres, sur lesquels nous reviendrons en décrivant les étapes du développement, consistent en petits remaniements limités (par exemple, percement ou obturation de fenêtres).

Revenant sur l'étude des six groupes homogènes, l'analyse considère les rapports de structure qui existent entre eux et permettent de connaître leur ordre de succession dans le temps. Sans entrer dans les détails du raisonnement qui a abouti à ce résultat, nous donnons la liste des six groupes homogènes disposés dans l'ordre de leur succession. Les relevés annexes permettent de voir les éléments constitutifs de chaque groupe, tels que nous les énumérons brièvement et illustrent le jeu de leurs relations mutuelles. Nous renvoyons chaque fois à la légende (fig. 1) qui donne les signes caractéristiques adoptés pour désigner chaque groupe.

Groupe A :

1. Eléments : bases des murs de la travée occidentale du chœur ; vestiges d'abside semi-circulaire en sous-sol ; extrémité Nord et Sud du mur contenant

⁶ Archives épiscopales de Sion, dossier concernant la paroisse de Sierre, Procès-verbal de la visite pastorale de l'évêque F.-X. de Preux les 10-12 septembre 1809. — Ces archives sont actuellement réorganisées par M. l'abbé Bussien, que nous remercions de sa grande amabilité.

les piédroits de l'arc triomphal ; chaînage léger, dans le sol, à l'aplomb de cet arc (fig. 1, I). Ces éléments forment à eux seuls un tout organique. Ils ne présentent aucune trace d'arrachement ; ceci démontre que le groupe n'a jamais possédé, en plan, d'éléments complémentaires ensuite disparus.

2. Relations : tous ces éléments sont fondés directement dans le terrain ; ils servent d'appui à plusieurs groupes postérieurs (B, C, D, E).

Groupe B :

1. Eléments : base du clocher, savoir puissant massif de fondation et murs Ouest, Nord et Est du rez, avec arc bandé entre ces deux derniers au Sud (fig. 1, II).

2. Relations : le massif de fondation vient s'accoler aux substructures des faces Nord et Nord-Ouest de l'édifice A ; les murs Est et Ouest du rez, avec l'arc qu'ils portent, s'appuient contre l'enduit de la façade septentrionale de A ; chacun de ces deux murs se termine au Sud par un contrefort qui contribue la poussée de l'arc et enveloppe les extrémités de la façade Nord de A. Il sert d'appui à plusieurs groupes postérieurs (C, D, E).

Groupe C :

1. Eléments : toute la partie inférieure des murs Sud, Ouest et Nord de la nef, avec arase près du sommet des fenêtres latérales (fig. 1, III).

2. Relations : le mur Sud est accolé à la petite face terminant à l'Ouest le mur méridional de A ; le mur Nord se fonde en partie sur le massif de base B et s'accôle, plus haut, à la face occidentale du contrefort Ouest B ; la partie supérieure du mur C passe par-dessus le sommet de B et vient s'appuyer sur le mur A. Sur C se greffent d'autres maçonneries (D, E, F).

Groupe D :

1. Eléments : clocher, du sommet du rez jusqu'à 1.40 m sous la base de la flèche (fig. 1, IV).

2. Relations : le mur du Sud se fonde en partie sur l'arc méridional B et en partie sur le mur Nord de l'édifice A ; les trois autres murs ont pour base les maçonneries B ; noter qu'au Sud, le mur occidental D s'accôle à la maçonnerie C puis, un peu plus haut, s'appuie sur elle. Le groupe D sert d'appui aux constructions de plusieurs étapes (E, F).

Groupe E :

1. Eléments : chœur, sacristie et chapelle Saint-Antoine, avec leurs voûtes (fig. 1, VI).

2. Relations : ce groupe est fondé en partie sur l'arase de A et sur les fondations de B, et en partie directement dans le terrain ; il vient s'accoler aux murs du groupe A (de chaque côté de l'arc triomphal), à ceux du groupe B (sacristie) et à ceux du groupe C (Saint-Antoine, paroi Ouest ; nef au Nord

de l'arc triomphal) et du groupe D (contre l'angle Sud-Est et la façade Sud du clocher), en passant devant une fenêtre du premier étage. Le groupe E sert d'appui à des maçonneries ultérieures (F).

Groupe F :

1. Eléments : parties supérieures de la nef, comprenant voûtes avec poutre tendue dans le doubleau central, pilastres, et fenêtres actuelles du Sud ; charpente et toit de la nef, sauf la couverture d'ardoise (fig. 1, VII).

2. Relations : ce groupe est fondé au Nord, à l'Ouest et au Sud sur l'arase des maçonneries C ; sur le côté Nord, la maçonnerie F vient s'accoler à l'Est contre le mur de la tour D ; à l'angle Sud-Est, la maçonnerie F se retourne vers le Nord en prenant appui sur le mur E de l'arc triomphal. Ce groupe ne sert d'appui à aucune construction ultérieure importante.

Le passage de la chronologie relative à la chronologie absolue, c'est-à-dire à la détermination des dates que l'on peut attribuer, autant que possible, à chacune des étapes de construction, s'opère grâce à la convergence de divers indices : les uns appartiennent au bâtiment lui-même, dates figurant dans l'édifice, morphologie des structures et du décor, fonctions ; les autres, aux documents d'archives.

Trois dates nous sont données, l'une par les archives, les autres par des inscriptions conservées dans le monument.

Les documents d'archives nous ont permis d'établir que la construction de la première chapelle du Marais avait eu lieu entre le 15 juin 1310 et le 21 septembre 1317, vraisemblablement avant 1315. A cinq ou sept ans près, nous avons la date du groupe A.

Le millésime 1524, gravé sur le linteau du tabernacle mural (paroi Nord du chœur, travée orientale) nous indique la date de construction du groupe E, dont il fait partie intégrante. L'autre millésime, 1721, se lit sur la poutre placée d'origine dans le doubleau de la nef ; il permet de dater le groupe F.

Les groupes B, C et D doivent donc être placés entre 1315-1317 (groupe A) et 1524 (groupe E).

Pour fixer, à l'intérieur de ces limites, les dates de B, C et D, nous disposons de deux moyens complémentaires : l'examen des structures et l'étude des fonctions.

Considérés sous l'angle de leurs rapports de structure, les trois chantiers B, C et D, qui se complètent en s'enchaînant l'un à l'autre, représentent la réalisation d'un seul projet en trois phases successives. Celles-ci se suivent dans un temps assez bref ; cela ressort du fait que les caractères morphologiques de B, C et D offrent une certaine unité. L'appareil des maçonneries est presque le même, présentant ce mélange de zones assez bien assisées et d'autres quelque peu irrégulières (nef C) ; au clocher, les pierres du rez B sont en moyenne un peu plus grandes que celles des étages D. Les mortiers de liaison sont pratiquement les mêmes. Seules les faces intérieures et extérieures de la nef C nous ont permis de voir les restes de joints originaux

marqués au fer ; ceux-ci soulignent avec une certaine élégance l'oculus occidental et l'arc sur la belle fenêtre du Nord. L'absence de tous joints sur les murs B et D n'a aucune signification car il a suffi pour les faire disparaître qu'un ancien chantier ait décrépi trop soigneusement les parois. On trouve dans les trois groupes considérés une manière semblable de couvrir les embrasures de fenêtres par de simples dalles ; même la fenêtre Nord de la nef C, qui possède à l'extérieur un encadrement fort bien appareillé, suit cette règle.

Examinée du point de vue des fonctions pratiques, la succession du chantier A et des trois phases B, C et D du deuxième chantier indique l'intention des constructeurs. Ils ont voulu compléter l'édifice A, conçu originellement comme une simple chapelle, pour en faire un lieu de culte plus vaste (avec une nef) et mieux équipé (avec un clocher). Pour déterminer la date de cet agrandissement, tous les constats de morphologie que nous venons de faire ne sont pas d'un poids égal. Ainsi, la présence des joints au fer : on sait le peu d'importance en Valais de ce détail, pourtant significatif en d'autres régions. Seule une étude comparative de tels joints, qui s'échelonnent chez nous de l'époque romaine jusqu'au milieu du XV^e siècle, permettra peut-être un jour d'en établir une classification utilisable en chronologie. Les autres caractères indiquent une certaine survivance de la tradition romane dans la forme des ouvertures ; mais il est clair que, malgré l'aspect fruste et sommaire des formes, on a affaire aux derniers échos, bien affaiblis, de cette tradition, tels qu'on les connaît en Valais au XIV^e siècle.

Tout ce qui vient d'être exposé permet de rapprocher les données archéologiques (trois chantiers se succédant assez rapidement dans le temps, vraisemblablement au XIV^e siècle et faisant de la chapelle primitive A une église suffisante) des données historiques (transfert du siège paroissial de Géronde au Marais en 1331). L'agrandissement du sanctuaire est donc en rapport étroit avec la création du nouveau centre paroissial, que les travaux architecturaux aient préparés ou suivis cet acte juridique.

III. ETAPES DU DÉVELOPPEMENT

1. La chapelle Saint-Théodule

(fig. 1, I et fig. 19, a)

Le premier sanctuaire connu sous le vocable de Saint-Théodule est avant tout une chapelle privée, même si l'organisation des services religieux, telle qu'elle est prévue dans l'acte du 15 juin 1310 (Pg 11), laisse entendre indirectement que les paroissiens demeurant à Plan-Sierre en profiteront. Rien n'indique que les fondateurs, dont les intentions sont clairement manifestées par les actes jusqu'en février 1329 (Pg 20 et 22) aient jamais pensé que leur chapelle deviendrait un jour église paroissiale succédant à Saint-Martin de Géronde.

Implantation

Le plan de la chapelle, dont le tracé est complètement connu grâce au dégagement des substructures retrouvées dans le sol et dans certaines parties inférieures des murs de l'église actuelle, était en forme de U (fig. 6 et fig. 7, a-a' et b-b'). L'abside semi-circulaire, dont le diamètre intérieur est de 5.50 m environ, est précédée à l'Ouest d'une courte nef dont la largeur correspond à ce diamètre. La longueur totale, hors œuvre, de l'édifice est de 8.40 m et la largeur de 7.50 m. L'axe longitudinal est dirigé un peu au sud de l'Est géographique.

Les fondations, presque entièrement conservées (sauf quelques atteintes portées par les chantiers ultérieurs), sont larges de 1.10 m à 1.20 m. Relativement peu profondes, elles sont maçonnées contre terre ; le fait que le terrain naturel est en pente douce du Nord au Sud explique que les fondations descendent à un niveau plus bas au midi. Du côté Ouest, les substructures très légères ne consistent qu'en une ou deux assises de pierre.

Extérieur

Au-dessus des fondations, dans les parties où l'on peut encore la mesurer, l'épaisseur des murs est d'environ 1 m (côtés de la nef). La différence d'épaisseur avec les substructures est résolue par une seule retranche, à l'extérieur. Les façades, qui ont entièrement disparu à l'abside (rasée au XVI^e siècle), sont en partie conservées au Nord, au Sud et à l'Ouest de la nef. Par les sondages qui ont été exécutés dans l'actuelle chapelle Saint-Antoine et dans l'angle Nord-Est de la nef actuelle, nous avons constaté que les angles Sud-Ouest et Nord-Ouest de la chapelle primitive étaient proprement appareillés en carreaux de tuf et de cornieule. Une chaîne d'angle analogue existait à chaque extrémité orientale des côtés de la nef : il en découle que l'extérieur de l'abside s'amorçait légèrement en retrait des façades latérales, même si ce détail n'est pas lisible au niveau des fondations à ligne continue. La façade occidentale de la chapelle, occupée en grande partie par une arcade dont il sera question plus loin, se terminait très vraisemblablement en pignon (avec ou sans ressauts) suivant la tradition de l'architecture régionale. L'enduit peu épais, proprement lissé, qui recouvrait les façades a pu être constaté sur les parties Nord de la chapelle, protégées par l'adjonction ultérieure de la base du clocher.

La hauteur des façades de l'abside ne peut évidemment pas être déterminée ; en ce qui concerne les gouttereaux de la nef, leur sommet devait coïncider à peu de chose près avec le niveau où les étages du clocher D viennent s'appuyer sur les murs de la première chapelle (fig. 14) ; cela donnerait une élévation d'environ 4 m. C'est à partir de cette hauteur que l'on peut se représenter approximativement celle du pignon occidental détruit par les travaux du XVI^e siècle. Un pignon semblable existait probablement à l'extrémité orientale de la nef, sur l'entrée de l'abside, mais aucune trace n'en subsiste.

D'après le texte du 15 juin 1310 (Pg 11) réglant les offices divins dans le sanctuaire à construire, on allait devoir, à certaines fêtes, sonner la cloche (*cum tympano et pulsatione*). Le site le plus vraisemblable d'une cloche dans une chapelle de ce genre est un simple clocher-arcade, soit sur le pignon d'entrée, soit sur celui qui précède immédiatement l'abside. En tout état de cause, aucune trace n'en subsiste actuellement.

Le bas de la façade occidentale était occupé presque complètement par une grande arcade. Les piédroits, appareillés de la même manière que les chaînes d'angle de la chapelle et alignés directement sur les côtés intérieurs de la nef, sont conservés, de même que le départ de l'arc. On ne peut plus savoir si ce dernier, détruit au XVI^e siècle pour établir la nouvelle entrée du chœur, était brisé ou en plein cintre (fig. 17, b). Le profil est un simple épannelage rectangulaire sans décor. Une ouverture aussi développée, donnant à la fois accès, vue et lumière dans l'édifice, contenait vraisemblablement un grillage de bois ou de fer ; l'évolution ultérieure des murs ne permet plus d'en retrouver les traces. Le faible chaînage de fondation que nous avons retrouvé a peut-être porté un léger chancel de maçonnerie au bas de la grille.

Nous ignorons tout des éventuelles fenêtres de la chapelle. Les parties subsistantes des gouttereaux Nord et Sud n'en conservent pas le moindre élément. Encore que les percées faites dans ces deux murs à partir du XVI^e siècle réduisent la zone des investigations possibles, il nous paraît très probable que les gouttereaux originels étaient aveugles. Quant à l'abside, aucun constat n'est plus possible. La lumière provenant de l'arcade occidentale a très bien pu être jugée suffisante.

Il ne reste évidemment rien des toits. La description de l'édifice, tel que nous pouvons le restituer sur la base des éléments conservés, suggère, sur la nef, un toit à deux pans avec faite Est-Ouest entre deux pignons maçonnés. L'abside était vraisemblablement couverte un peu plus bas d'un toit en demi-cône.

Intérieur

Le niveau intérieur des sanctuaires successifs ayant peu varié, chaque chantier, jusqu'au XVI^e siècle, a détruit presque tout ce qui pouvait rester des sols antérieurs ; c'est pourquoi celui de la première chapelle, situé peu au-dessous de l'actuel dans la travée occidentale du chœur, n'a pas laissé de traces suffisamment claires.

Les parois intérieures formaient une surface continue de la nef à l'abside, sans le petit décrochement en plan qui a été décrit à l'extérieur. Les murs étaient vraisemblablement enduits mais nous n'avons retrouvé aucun fragment conservé dans son état original.

Nous ignorons ce que pouvait être le plafond de la nef et si l'abside était voûtée. La déchirure en biais des murs gouttereaux de la chapelle par le chantier créant au XVI^e siècle le chœur actuel (fig. 14) peut faire penser, mais ne démontre pas, qu'une voûte en berceaux aurait existé sur la nef primitive. Les fondations de l'abside paraissent assez épaisses pour qu'une voûte en cul-de-four ait existé sur cette partie de l'édifice.

La seule et unique base de maître-autel que nous avons retrouvée dans l'abside (fig. 6 et 7, d) ne peut être attribuée avec certitude à l'une ou à l'autre des étapes successives du Marais ; la stratigraphie, seule source qui aurait pu être valable, avait été complètement bouleversée à partir du XVI^e siècle. Les restes d'une tombe en maçonnerie, transformée et souvent bousculée au cours des siècles et située devant l'autel, remontent vraisemblablement au premier sanctuaire : s'agirait-il de la sépulture du major Théodule dont la messe anniversaire se célébrait ici le 1^{er} mars (Pg 22) ?

2. Création de l'église paroissiale Saint-Théodule et Sainte-Catherine

(fig. 1, II-IV et fig. 19, b)

Comme nous l'avons dit plus haut, la première chapelle avait été construite comme un sanctuaire destiné à rester une simple chapelle, complète en elle-même. L'agrandissement par un chantier à trois phases successives échelonnées sans doute sur un temps relativement court, témoigne d'une intention nouvelle, étrangère aux premiers fondateurs et que l'on doit mettre en relation avec le transfert du sanctuaire paroissial de Saint-Martin de Géronde au Marais (15-19 janvier 1331). La récente création de l'église paroissiale au Marais, à laquelle fait allusion l'acte de transfert de Colomb, le 19 janvier 1331 (Pg 24), n'est évidemment pas envisagée dans le document comme un fait d'ordre architectural mais juridique : savoir l'acte par lequel l'évêque a élevé la chapelle Saint-Théodule au rang d'église paroissiale Saint-Théodule et Sainte-Catherine. L'apparition de la sainte d'Alexandrie comme co-patronne résulte vraisemblablement de la cérémonie par laquelle l'évêque consacra la chapelle en église paroissiale. Cette action liturgique peut avoir été accomplie dans la chapelle avant sa transformation ou dans l'édifice agrandi. A des époques plus tardives, on trouve en Valais des exemples de ces deux façons de procéder, mais il est probable qu'au XIV^e siècle, c'est la seconde qui aura été choisie, d'autant plus qu'on ne voit guère les paroissiens de Sierre astreints à suivre les offices en plein air à partir d'un 19 janvier. Le plus vraisemblable est donc que les travaux aient eu lieu en 1329-1330.

Implantation

L'agrandissement s'est fait en utilisant la chapelle Saint-Théodule et son arcade occidentale comme chœur et arc triomphal de l'église. Successivement, la base et le rez du clocher, puis la nef et enfin les quatre étages de la tour ont réalisé un sanctuaire apte au service paroissial. Le nouvel édifice mesurait hors œuvre 17 m de long, 11 m de large y compris le clocher et 8 m de large à la nef. Celle-ci est légèrement déportée vers le Nord par rapport à l'axe de la chapelle primitive.

Les fondations du clocher sont constituées par un socle massif de maçonnerie ; celles de la nef sont peu considérables et peu soignées ; maçonnées contre terre, elles témoignent d'une certaine négligence ou précipitation,

même si on les compare aux substructures peu sérieuses de la première chapelle.

Extérieur

Nef

Les murs de la nef, qui naissent de retranches irrégulières sur les fondations, mesurent 0.60 à 0.70 m d'épaisseur. Les angles Sud-Ouest et Nord-Ouest sont appareillés moins soigneusement que ceux de la chapelle primitive : ils sont simplement constitués par des moellons cassés au marteau, plus grands que ceux utilisés pour le reste du mur. Dans leur premier état, les façades n'étaient pas crépies : le mortier des joints, proprement étalé et marqué d'un coup de truelle, ne couvrait qu'en partie les pierres et témoignait d'un soin particulier autour des ouvertures (fenêtre Nord et *oculus* Ouest).

Le sommet des murs a été partout arasé par le chantier de 1721, sauf à l'angle Nord-Est où la hauteur primitive a été conservée grâce au fait que le mur de la nef servait là de support à l'angle Sud-Ouest de la tour (1^{er} étage). L'indication suffisante que l'on peut tirer de ce seul point montre que la hauteur des gouttereaux était à l'origine d'environ 5 m. Il est très probable que la façade occidentale se terminait en pignon (avec ou sans ressauts). A l'extrémité orientale de la nef, un semblable pignon doit avoir été créé alors, en exhaussant le sommet de la façade occidentale primitive.

On entrait dans la nouvelle église à l'Ouest, par une porte de dimension fort restreinte. Si les montants de son embrasure intérieure sont conservés, son cadre extérieur a été entièrement remplacé plus tard (XV^e siècle). Le fait que pour établir cet encadrement de seconde main il a fallu exhausser l'arc sur l'embrasure, démontre que la porte originelle était encore plus petite que l'actuelle.

Les façades devaient présenter un aspect très massif : au Sud nous n'avons retrouvé qu'une petite fenêtre, placée très haut ; il n'est pas impossible qu'elle ait été flanquée de deux autres analogues, détruites au XVIII^e siècle pour créer les fenêtres actuelles. A l'Ouest, une seule ouverture peut être observée : un petit *oculus* au-dessus de l'entrée ; il est probable que, selon une tradition bien attestée dans le pays, par exemple à la chapelle de Tous-les-Saints (Sion, 1325), une croix de lumière existait plus haut dans le pignon disparu. La façade Nord a conservé dans sa partie occidentale une grande fenêtre couverte d'un arc en plein cintre. Il semble qu'il n'y avait pas d'autres ouvertures, encore que l'emplacement où ont été créées les fenêtres du XIX^e siècle ne puisse plus être examiné.

Le toit de la nef était sans doute à deux pans, un peu plus haut que celui du chœur.

Chœur

Ce qui subsiste actuellement de la première chapelle et la proximité des dates de sa construction et de son agrandissement, font penser que les formes extérieures du chœur de l'église ont conservé l'aspect et le volume de la

chapelle primitive. Il est toutefois probable que la construction de la nef devant l'entrée de l'ancienne chapelle a rendu nécessaire le percement d'une ou de plusieurs fenêtres à l'abside.

Clocher

Les murs mesurent 0.80 à 0.90 m d'épaisseur au rez. Cette dimension diminue naturellement par l'effet des retranches jusqu'au sommet de la tour. Les façades dont les angles sont appareillés dans une technique très proche de celle utilisée pour les angles de la nef, ne sont pas verticales, mais se resserrent légèrement vers le haut dont la corniche culmine à 14 m. On ne peut pas voir si cette façade a été enduite ou si elle était traitée comme celle de la nef.

Toute la partie inférieure était massive d'aspect ; aucune porte ne s'ouvre du clocher sur l'extérieur. Le rez et les deux premiers étages n'ont que d'étroites fenêtres rectangulaires exécutées avec la plus grande simplicité (deux au rez, à l'Est et à l'Ouest ; une par façade au premier et au deuxième étage) ; la fenêtre méridionale du premier étage, voilée au XVI^e siècle par la construction du chœur actuel, prenait probablement jour sur le toit au XIV^e siècle. Les troisième et quatrième étages, destinés au beffroi, ont chacun une ouverture jumelée par façade. Un effet de transition est ménagé par rapport à la partie inférieure, du fait que les fenêtres du troisième étage sont rectangulaires comme celles de la base, tandis que celles du quatrième se terminent en arc légèrement surbaissé. Même à ces niveaux supérieurs, l'architecture demeure très fruste. Les tailles romaines utilisées dans la construction des fenêtres sont de provenance inconnue ⁷.

Il est difficile de savoir comment se présentait le premier couronnement de la tour. Les parties hautes de celle-ci, gravement endommagées par le tremblement de terre du 25 janvier 1946 et reconstruites à neuf en 1948, sont connues dans leur état antérieur grâce à des photographies et à quelques croquis sommaires. On sait ainsi qu'il existait au milieu de chacune des quatre faces de la tour, immédiatement au-dessous de la corniche de dalles, une ouverture haute de 0.85 m et large de 0.30 m, obturée de maçonnerie. La disposition de ces éléments au-dessus des deux niveaux pourvus de baies géminées indique qu'il ne s'agit pas des fenêtres d'un cinquième étage partiellement détruit. En revanche, ces espaces peuvent très bien avoir servi à loger de fortes pièces de bois assurant la liaison entre la tour et une flèche de charpente. De toute manière, ces ouvertures sont inconciliables avec le couronnement à pyramide de tuf. Nous pensons donc que la flèche disparue en 1946 n'appartenait pas au clocher du XIV^e siècle.

⁷ Plusieurs éléments romains sont encore en place dans le clocher. Deux meneaux étaient faits en partageant un petit autel dédié à Mercure (voir dessin d'Emil Wick, 1864-1868, photographie aux Archives cantonales, Sion, L 529, p. 110 C, nos 2-4). Enlevés lors des réparations de 1948, ils se trouvent au Manoir de Villa, à Sierre : voir Marc-R. SAUTER, *Préhistoire du Valais des origines aux temps mérovingiens*, 2^e supplément à l'inventaire archéologique (1950-1955), dans *Vallesia*, XV, Sion, 1960, p. 274.

Intérieur

Nef

Le sol primitif de la nef se trouvait probablement un peu au-dessous du niveau actuel ; il paraît avoir été réglé tout simplement sur celui de la première chapelle devenue chœur.

Les parois n'étaient pas enduites, mais traitées à joints au fer, comme à l'extérieur. L'éclairage naturel paraît avoir été assez faible. Il est possible que la petite fenêtre à forte embrasure découverte dans la partie supérieure de la paroi Sud ait été, comme nous l'avons dit à propos de l'extérieur, accompagnée de deux autres. A l'Ouest, l'*oculus* captait un petit rayon de lumière l'après-midi. Dans la paroi Nord, près de l'angle Nord-Ouest, nous avons retrouvé une fenêtre assez grande dont l'embrasure rectangulaire ne comporte en plan qu'un biais très léger et dont l'appui est pratiquement horizontal. Cette ouverture, qui ressemble ainsi à une porte, mais dont les dimensions nous assurent qu'il s'agit bien d'une fenêtre, est manifestement disposée de manière à éclairer l'espace situé entre la paroi occidentale de la nef et les fonts baptismaux (dont les fouilles ont retrouvé le socle, à environ 2 m de la paroi occidentale, très près du mur Nord, fig. 7, h-h').

La nef a servi plusieurs fois de lieu de sépulture, probablement jusqu'à une époque assez tardive.

Chœur

Le chœur de l'église du XIV^e siècle est sans doute demeuré à peu de chose près ce qu'était l'intérieur de la chapelle primitive. L'entrée occidentale de celle-ci devient l'arc triomphal. Le sol ne semble pas avoir été surélevé par rapport à celui de la nef. Nous n'avons pas de renseignements concernant ni l'aspect des parois ni les fenêtres qui, dans l'église, étaient devenues nécessaires pour éclairer le sanctuaire. En ce qui concerne d'éventuelles voûtes, aucune certitude n'est possible ; on a vraisemblablement conservé les dispositions de la chapelle ancienne.

Un maître-autel se trouvait un peu en avant du fond de l'abside ; nous avons retrouvé sa base, que nous ne pouvons dater avec certitude. Les deux bases de petits autels latéraux, que nous avons retrouvées, collées au mur de chaque côté de l'entrée de l'abside (fig. 6 et fig. 7 e et f), peuvent appartenir au chantier aménageant la nouvelle église paroissiale vers 1331. Un autel dédié à saint Martin (patron de l'ancienne église paroissiale de Géronde) existait au Marais le 11 juillet 1361 déjà (Pg 99).

Clocher

A l'intérieur du clocher, il faut signaler que le rez, éclairé faiblement de l'Est et de l'Ouest, a probablement servi de sacristie. Il est certain qu'on y pénétrait directement de l'avant-chœur par une porte percée dans le mur Nord de la première chapelle et maintenant disparue. La disposition adoptée, en appuyant partiellement le mur Sud de la tour sur une grande arcade en plein cintre accolée à la chapelle primitive, a sans doute été déterminée par la

volonté de garder un local le moins réduit possible à la base de la tour. La reconstitution de l'état primitif est toutefois considérablement gênée par plusieurs transformations successives intervenues dans la paroi Nord de l'avant-chœur.

3. Transformations jusqu'au début du XVI^e siècle

(fig. 1, V et fig. 19, c)

Durant cette période, l'usage pratique du vocable constaté en 1331 subit quelques modifications. Si le 19 janvier 1331, le prêtre Colomb figure comme témoin dans l'acte de fondation de la Chartreuse de Géronde, sous le titre de « curé de Saint-Théodule de Sierre »⁸, le vocable double de Saint-Théodule et Sainte-Catherine est fréquemment utilisé jusqu'au milieu du XV^e siècle (1449 - Pg 143) ; toutefois le vocable de Saint-Théodule seul apparaît encore en 1337 (Pg 40) ; le vocable de Sainte-Catherine seule, employé aussi dès 1348 (Pg 71), s'impose dès la seconde moitié du XV^e siècle.

Les documents d'archives n'éclairent guère cette époque en ce qui concerne les travaux exécutés à l'église. Le 30 juin 1512, est mentionnée pour la première fois (Pg 165) une chapelle Saint-Antoine située « hors les murs de l'église paroissiale ». Relevant du patronage de François de Chevron, vidomme de Sierre, elle paraît alors exister depuis longtemps ; la date de sa fondation nous est inconnue.

Un chantier d'une certaine importance a probablement eu lieu en 1422. Certes nous n'avons retrouvé aucune pièce d'archives faisant allusion directe à ces travaux, mais la poutre placée en 1721, lors de la construction de la voûte sur la nef (dans l'arc doubleau central), rappelle par son inscription que l'église a été construite en 1422 et restaurée en 1721 (*aedific[ata] anno 1422 restau[rata] anno 1721. proc[urator] nob[ilis] Jos[ephus] Ant[oni]us Courten*). Or, nous savons que le sanctuaire date du XIV^e siècle et l'examen de ses structures nous garantit qu'il n'a pas été complètement rebâti au XV^e siècle. Comme les restaurateurs de 1721 n'ont vraisemblablement pas inventé le millésime de 1422, ils ont dû le trouver, soit inscrit sur quelque élément de l'église, soit noté dans leurs archives. Connaissant mal l'histoire architecturale du bâtiment, ils ont cru que cette date, rappelant sans doute une réparation de l'église ou une consécration de l'autel, était celle de la construction elle-même. Il est fort possible que Sainte-Catherine du Marais ait eu besoin d'une restauration en 1422, au lendemain des guerres de Rarogne, qui ont causé tant de dommages dans le pays. Lors de la visite pastorale du 15 janvier 1509, l'évêque Mathieu Schiner prescrit que la dédicace de l'église Sainte-Catherine soit désormais célébrée le dimanche après la fête de saint Maurice (22 septembre)⁹. Cette mesure a vraisemblablement pour

⁸ GREMAUD, n° 1623.

⁹ Note manuscrite ajoutée au Calendrier du *Breviarium Sedunense*, éd. Kilian Vischer, Bâle, 1497, fo [+VII] v. (Bibliothèque de l'Université de Bâle). Communication de M. Walter Ruppen que nous remercions.

but d'éliminer une occurrence perpétuelle entre la célébration de la dédicace et celle des martyrs d'Agaune. Une consécration de l'église du Marais en septembre ne paraît pas être celle des années 1331 ; il est probable qu'elle a marqué plutôt la fin du chantier de 1422.

Quoi qu'il en soit, l'examen de la nef et du clocher, à l'exception de la flèche, montre qu'ils n'ont subi aucune transformation vraiment importante entre l'agrandissement du XIV^e siècle et le chantier de 1524. Demeurent réservés d'éventuels travaux ayant touché le toit de la nef et l'abside en dessus des fondations : nous ne pouvons, en raison des modifications ultérieures, en découvrir aujourd'hui aucune trace.

Travaux

Nous n'enregistrons que des modifications d'importance secondaire résultant d'un ou de plusieurs chantiers du XV^e siècle.

Nef

On transforme la porte occidentale : l'embrasure intérieure est exhaussée (fig 17, a) et un cadre en tuf et en cornieule avec arc en plein cintre et léger chanfrein (fig. 18, m) est posé à l'extérieur. L'entrée toutefois demeure petite par rapport à l'église. Une autre porte, munie d'un encadrement semblable, est créée dans le mur Nord de la nef, près du clocher. Le seuil de cette entrée, établi au niveau du sol extérieur, devait être accompagné à l'intérieur de deux ou trois marches (maintenant disparues) pour descendre dans la nef. Une fenêtre assez grande, aménagée en même temps qu'une petite crédence dans le mur Sud, presque en face de la nouvelle porte latérale, mais très abîmée par la construction de la fenêtre actuelle (1721), appartient probablement à un chantier du XV^e siècle. La présence, dans l'angle Sud-Est de la nef, d'un caveau funéraire maçonné, bouleversé à l'intérieur par plusieurs chantiers successifs, fait penser, de même que la petite crédence murale, que la fenêtre a été créée pour éclairer un autel de famille.

Chœur

C'est probablement aussi au XV^e siècle qu'a été bâti le gros contrefort en talus, retrouvé lors des fouilles à l'extérieur de l'abside et dans l'axe de celle-ci. Le fait que seules les fondations soient conservées, nous empêche de savoir si l'on a, à cette époque, simplement consolidé l'ancien chœur ou si l'on a rebâti une partie de ses superstructures. La seconde hypothèse est la plus vraisemblable si la dédicace de septembre se rapporte bien au chantier de 1422. Le tombeau maçonné, signalé dans la première chapelle devant l'autel, est remplacé par un autre, plus large, qui figure sur notre plan (fig. 6).

Clocher

Nous pensons pouvoir rattacher au chantier du XV^e siècle la construction de la flèche du clocher, abîmée par le tremblement de terre de 1946, mais

connue grâce à quelques photographies et croquis sommaires. C'était, sur une corniche de dalles couronnant la tour, une pyramide octogonale à faces droites, appareillée en tuf, sur une armature de bois. Les quatre angles de la tour étaient occupés par des tas-de-charge à deux pans et arête inclinée. A mi-hauteur des pans correspondant à chaque façade était ménagée une lucarne terminée en gâble surmonté d'un fleuron rudimentaire ; le vide de l'ouverture mesurait environ 0.90 m de haut. Au sommet de la flèche, un pommeau supportait une croix de fer forgé.

En attendant une étude comparative des nombreuses flèches de maçonnerie qui s'échelonnent en Valais du Moyen Age au XIX^e siècle, il est difficile de se servir de la typologie pour tirer des conclusions chronologiques certaines. Il nous paraît toutefois que la date du XV^e siècle, généralement avancée, est tout à fait acceptable.

Chapelle Saint-Antoine

Les fouilles ont montré que l'actuelle chapelle Saint-Antoine (1524) a succédé à une autre de dimension plus restreinte ; c'est évidemment celle qui est mentionnée déjà en 1512. Les fondations de cette première chapelle, accolées à celles du sanctuaire originel de Saint-Théodule, sont trop misérables pour appartenir au chantier d'agrandissement des années 1331. Il s'agit plutôt d'un travail exécuté vers la fin du XIV^e siècle ou au XV^e siècle, peut-être lors des transformations de 1422.

4. Reconstruction partielle (1524) et entretien jusqu'en 1687

Pendant toute cette période, l'église paroissiale demeure sous le vocable de Sainte-Catherine. Les travaux de 1524 sont datés par le millésime inscrit au-dessus du tabernacle mural qui fait partie intégrante de l'ensemble désigné sous lettre E dans notre chronologie relative. Ce chantier n'a malheureusement laissé aucune trace dans les archives que nous avons consultées ; il peut toutefois être attribué à un architecte très connu en Valais, Ulrich Ruffiner : sa marque est gravée sur le linteau du tabernacle. Nous aurions aimé connaître par l'acte de consécration du maître-autel la date finale du chantier, mais lors de la reconnaissance du sépulcre existant dans la paroi antérieure de cet autel, le 18 décembre 1972, nous avons constaté que le reliquaire, trouvé intact, ne contenait pas d'acte de consécration ni d'authentique propre à nous renseigner sur l'identité de la petite relique qui s'y trouvait.

Pour les années qui suivent, jusqu'en 1687, nous disposons des procès-verbaux de trois visites pastorales, par les évêques Hildebrand de Riedmatten, le 9 juin 1570 (P 38), et Hildebrand Jost, le 8 juin 1617 (P 78), et le 27 avril 1623 (P 87) ; ils ne nous renseignent que sur des détails.

Chantier Ruffiner (1524)
(fig. 1, VI ; fig. 18, a-l et 19, d)

Ruffiner n'a conservé de l'ancienne église que la nef et le clocher. Il a reconstruit à neuf le chœur, la chapelle Saint-Antoine et il a créé une nouvelle sacristie à l'Est de la tour.

Chœur

Le nouveau chœur est établi sur un plan rectangulaire ; le chevet, rectiligne, se trouve à 4 m à l'Est de l'abside tandis que la largeur du sanctuaire est déterminée par celle de l'ancien avant-chœur. Les fondations, notablement plus profondes que celles des chantiers antérieurs, sont très proprement construites. Il en va de même pour celles de la chapelle Saint-Antoine et de la sacristie. Les façades, épaulées de contreforts, sauf à la sacristie, et la toiture des constructions nouvelles sont suffisamment décrites par les fig. 2 à 5. Toutes les chaînes d'angle sont très soigneusement appareillées en tuf et cornieule, de même que les encadrements des ouvertures. La maçonnerie a toujours été recouverte d'un crépi. La charpente sur le chœur est encore en majeure partie la construction originelle à fermette qui a toujours porté un épais lambris de sous-toiture. La première couverture était sans doute de bois (gros tavillons).

A l'intérieur, le sol du XVI^e siècle était disposé comme aujourd'hui, savoir le sanctuaire lui-même dominant de deux marches l'avant-chœur. Entre ces deux parties s'élevait un petit chancel (avec porte centrale) dont nous avons retrouvé les fondations sous les marches traversantes actuelles ; on voit encore ce muret sur un dessin de Wick¹⁰. Le volume intérieur est réparti en trois travées dont les colonnes engagées, sans chapiteau, partagent les parois du Nord et du Sud en panneaux toujours enduits, mais où aucune trace de peinture ancienne n'a été découverte. A la travée occidentale, la paroi du Sud est occupée par une arcade donnant sur la chapelle Saint-Antoine, tandis que l'ancienne porte ouvrant sur la base du clocher est aujourd'hui remplacée par une arcade néo-gothique. La travée médiane montre au Nord et au Sud une niche couverte d'un arc surbaissé marquant l'emplacement d'autels dont nous avons retrouvé les fondations (fig. 9). Il s'agit probablement des autels de Sainte-Barbe et de Sainte-Madeleine mentionnés lors de la visite pastorale de 1570. En outre, cette travée comporte, au Nord, la porte avec linteau en accolade conduisant à la sacristie et au Sud une fenêtre. La travée orientale est éclairée par une fenêtre de chaque côté et par un *oculus* dans le haut de la paroi transversale. Le tabernacle, en forme de niche rectangulaire appuyée d'une tablette saillante, et surmonté d'une accolade en relief décorée de fleurons, se trouve dans la paroi Nord. La nouvelle entrée du chœur, en arc brisé, est établie en rétrécissant quelque peu l'arcade primitive et en l'exhaussant considérablement (fig. 17, b) ; ceci a entraîné la reconstruction de toute la partie supérieure du mur.

¹⁰ Dessin d'Emil Wick, 1864-1868 (photographie aux Archives cantonales, Sion, L 529, p. 110 B).

La voûte est à liernes avec trois rangées de clefs. Sur les trois plus grandes, alignées dans l'axe, sont sculptées les armoiries des Chevrons, vidomnes de Sierre (à l'Ouest), celles de la Commune (au centre) et sainte Catherine, couronnée, tenant l'épée de son martyr (à l'Est). Parallèlement, deux autres rangs de petites clefs de voûte, au Nord et au Sud de l'axe, portent les armoiries de familles établies à Sierre et sans doute bienfaitrices du chantier. M. Hermanès a découvert sur les arêtes les traces vertes, rouges, bleues et jaunes de la peinture originale ; il a observé que les voûtains étaient simplement blanchis.

Le maître-autel s'élève sur deux marches dans la travée orientale. Il est fait d'une maçonnerie enduite supportant la *mensa* et enveloppant avec elle un espace vide accessible de l'Est. Il relève du même type que celui de l'église Saint-Théodule de Sion consacré le 16 août 1514 ; mais il est exécuté avec des moyens sensiblement plus restreints.

Sacristie

La sacristie n'était éclairée au XVI^e siècle que par la fenêtre orientale. Un autre jour a été aménagé plus tard, peut-être au XVIII^e siècle, dans la paroi Nord. Le local est couvert d'une voûte en berceau axée d'Est en Ouest, dispositif qui rappelle celui de la sacristie occidentale de Gérode (fin XV^e-XVI^e siècle).

Chapelle Saint-Antoine

La chapelle Saint-Antoine était accessible seulement de l'Ouest et n'avait à l'origine pas de communication praticable avec le chœur. L'entrée est une large arcade en plein cintre contenant un petit chancel à porte et une grille de bois ou de fer qui a disparu.

Les peintures à la détrempe retrouvées par M. Hermanès représentent saint Antoine l'Ermite (paroi Sud, à gauche de la fenêtre) et saint Boniface (paroi Est). Ces motifs appartiennent au décor primitif de la chapelle.

L'autel, dont seules les fondations subsistent (fig. 6 et 7, c), et qui était déjà en mauvais état lors de la visite pastorale de 1737 se trouvait en face de l'entrée à peu de distance de la paroi orientale. La seule fenêtre est disposée, tout exprès pour l'éclairer, dans la moitié orientale du mur Sud. La paroi Nord est occupée en grande partie par une arcade en plein cintre munie d'une grille de fers croisés, ouverte sur le chœur. Originellement, cette baie ne descendait pas jusqu'au niveau du sol ; la porte a été créée plus tard. On remarquera que la disposition de l'entrée de la chapelle et de la baie ouverte sur le chœur permettait de voir le tabernacle depuis l'extérieur de l'église. La chapelle est couverte d'une voûte à réseau de nervures naissant directement des parois (quatre nervures entrecroisées) ; sur les deux clefs de voûte sont sculptés le blason des Chevrons, fondateurs-patrons de la chapelle (Ouest) et le T symbolique de saint Antoine (Est). Le clocheton qui somme le pignon méridional peut résulter d'un remaniement.

Nef

Nous ne pouvons plus connaître les modifications de détail qui auraient éventuellement été apportées à la nef, sauf en ce qui concerne les fonts baptismaux qui ont été déplacés un peu vers l'Est (fig. 7, g-g' ; fig. 8 et 9). La fouille archéologique a découvert leur nouvelle base de maçonnerie massive, circulaire, et portant les traces du socle octogonal supportant la vasque. La petite ouverture rectangulaire ménagée par Ruffiner au-dessus de l'arc triomphal, sous le sommet du pignon (fig. 17, b), a pu servir de passage entre les combles du chœur et ceux de la nef, si cette dernière possédait un plafond de bois ; mais il est plus probable qu'elle ait servi à monter sur les voûtes du chœur en se servant d'une échelle que l'on pouvait dresser dans une nef couverte de charpente.

Il est probable que le mur mince divisant en deux locaux, avec porte de communication, le rez du clocher (fig. 9), appartient au chantier du XVI^e siècle.

La fresque peinte à l'extérieur, sur la façade occidentale, représente la Sainte Trinité avec sainte Catherine, sainte Barbe, saint Christophe et saint Georges. Elle est attribuée au début du XVI^e siècle¹¹ et pourrait appartenir au chantier de Ruffiner. Elle a subi une malheureuse réfection au XX^e siècle.

Entretien de l'église jusqu'en 1687

Les procès-verbaux des visites pastorales de 1570, 1617 et 1623 constituent les seuls documents propres à nous renseigner sur les travaux d'entretien dans la seconde moitié du XVI^e et au XVII^e siècle. Certaines injonctions, comme celle qui prévoit, en 1617, sans rien préciser, que l'on fasse les réparations nécessaires au sol (*pavimentum*, pavage ou dallage) et aux fenêtres, et que l'on blanchisse la *posterior pars ecclesiae* sont de maigre utilité. D'autres ordres nous intéressent davantage : le chœur doit être décoré de peinture (1617, répété en 1623) ; M. Hermanès a découvert, sur l'enduit sans peinture du XVI^e siècle, un décor à fleurs et à fruits qu'il attribue précisément au XVII^e siècle ; de même il a trouvé une couche d'ocre jaune, de la même époque, recouvrant les couleurs originales des nervures. En 1570, l'évêque demande qu'une clôture soit élevée, séparant le chœur *ab exteriori navi ipsius ecclesie* (il s'agit probablement de la nef proprement dite, à l'exclusion de l'avant-chœur) ; cette séparation pourra être en fer ou en bois, pourvu qu'il s'y trouve une serrure dont le curé aura la clef. Il est probable que l'injonction demeura lettre morte, car en 1623, le visiteur prescrit que le chœur doit être fermé de barreaux de fer (peut-être ceux qu'on voit sur le chancel au XIX^e siècle et qui montaient jusqu'à la naissance des voûtes¹²). Le tabernacle mural de 1524, devant lequel la commune devait continuer à entretenir une lampe perpétuelle en 1570, n'est plus jugé suffisant : en 1623, on ordonne

¹¹ André DONNET, *Guide artistique du Valais*, Sion, 1954, p. 72.

¹² Dessin d'Emil Wick, 1864-1868 (photographie aux Archives cantonales, Sion, L 529, p. 110 B).

d'en établir un nouveau sur le maître-autel. Le visiteur de 1617 prescrit que les fonts baptismaux doivent être munis d'une serrure et accompagnés d'une *piscina* ; la prescription n'a pas été observée, puisque l'évêque exige de nouveau la piscine en 1623 et ordonne que les fonts soient pourvus d'un buffet (*operculum turritum*). L'analyse archéologique n'a découvert aucune trace de la piscine. Parmi les ordres donnés en 1617 on lit : *in ecclesia collocetur lapis pro aqua benedicta iugiter habenda*. L'indication est valable pour le bénitier à côtes qui se trouve encore à l'intérieur, à droite de l'entrée principale, et sans doute aussi pour celui dont l'arrachement existe dans le montant Ouest de l'embrasure de la porte latérale Nord, obturée très probablement en 1721 (fig. 15). A Saint-Antoine, le marchepied de bois devant l'autel doit être refait et on entretiendra une lampe allumée les jours de solennité (1617). Nous ne savons pas où était situé l'ossuaire, dans le cimetière clos de murs, qui entourait l'église. La visite de 1617 prescrit de recouvrir ce petit bâtiment pour éliminer les gouttières et de réparer son autel. Que le visiteur de 1623 demande que l'on fasse une enquête sur la fondation et les revenus des deux autels secondaires (Sainte-Marguerite, et Saint-Martin et Sainte-Madeleine) fait penser que les autels latéraux, construits en 1524, ne faisaient que succéder à ceux dont nous avons observé les bases à l'entrée de l'abside. Ainsi s'expliquerait qu'en 1623, on ne sache plus rien de précis au sujet de fondations pieuses qui pouvaient remonter au XIV^e ou au XV^e siècle.

5. Transformations de 1687 à nos jours

(fig. 1, VII, VIII et IX)

Pour cette période, durant laquelle l'église, sans être jamais désaffectée, occupe une place secondaire dans la paroisse, nous avons étudié, en plus des données fournies par l'édifice lui-même, les procès-verbaux des visites pastorales des évêques Adrien de Riedmatten le 17 novembre 1687 (P 102), François-Joseph Supersaxo le 29 juin 1705 (P 128), Joseph Blatter le 8 septembre 1737 (P 148), François-Frédéric Ambuel les 4 et 5 août 1764 (P 151), François-Melchior Zen Ruffinen les 23-25 juin 1785, Joseph-Antoine Blatter les 23-24 juillet 1795, Joseph-François-Xavier de Preux les 10-12 septembre 1809, Augustin-Sulpice Zen Ruffinen les 27-28 mai 1821, Fabien Roten les 11-13 juin 1834, Pierre-Joseph de Preux les 7-9 septembre 1862, Adrien Jardinier les 13-15 mai 1881 et le 10 mai 1899, et Victor Bieler le 10 mai 1922¹⁸.

Le vocable de Sainte-Catherine, encore utilisé lors de la visite pastorale de 1687, n'est plus cité expressément lors des suivantes, encore que l'on mentionne en 1737 et en 1764 l'autel unique dédié à cette sainte. A la visite de 1809, on indique pour la première fois le vocable de Notre-Dame, en précisant qu'il remonte à l'époque où l'église du Marais perdit son rang paroissial

¹⁸ Les relations des visites pastorales dès 1785 sont aux Archives épiscopales de Sion, dossier concernant la Paroisse de Sierre. Nous ne citons pas ici les visites de 1911, 1920, 1923, 1934, 1939 et 1944, qui n'apportent rien en ce qui concerne le Marais.



L'église du Marais vers 1930

(photo prêtée par les Archives de la Commune de Sierre ;
remarquer le clocher avant le tremblement de terre de 1946)



Maçonneries découvertes sous le sol du chœur avec, à l'arrière-plan,
l'autel du XVI^e

(voir plans, fig. 6 et 8 ; photo du Service des monuments historiques
et recherches archéologiques, mars 1972)

au profit de la nouvelle église Sainte-Catherine. Le procès-verbal de la visite de 1922 constate le patronage de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs (*Transfixio B.M.V.*).

La chapelle Saint-Antoine avait passé, en 1577, comme le vidomnat de Sierre, des Chevrans aux de Montheys¹⁴.

Fin XVII^e et XVIII^e siècles (fig. 1, VII)

La visite pastorale de 1687 ne fait aucune allusion à l'entretien de l'église du Marais. Il faut attendre celle de 1705 pour trouver une indication concernant le sort matériel réservé au sanctuaire : l'évêque ordonne alors qu'on la maintienne au moins couverte. Il prescrit en même temps que les ossements des morts soient transférés à l'ossuaire, sans préciser s'il s'agit d'un regroupement dans l'ancien ossuaire du Marais, ou dans celui de la nouvelle église paroissiale.

Les visites de cette époque témoignent d'une certaine simplification intervenue depuis que le sanctuaire du Marais n'est plus paroissial. Ainsi, les autels secondaires du chœur paraissent abandonnés, sinon détruits au profit de l'autel majeur. En 1737, l'ancienne église paroissiale est dite n'avoir qu'un autel (*unum altare*), consacré, dédié à « saint Martin et sainte Marguerite, maintenant à sainte Catherine ». De même, lors de la visite de 1764, l'unique autel est dédié à « saint Martin, maintenant à sainte Catherine ». Il semble donc que l'on a regroupé les messes sur le maître-autel.

Quant à la chapelle Saint-Antoine, son autel n'est plus considéré comme consacré (*propter defectum mensae*) en 1737 ; il n'a pas été reconsacré (visite de 1764). Comme pour les autels latéraux du chœur, les fouilles n'ont découvert ici que les fondations (fig. 6 et 7, c)¹⁵. L'analyse des maçonneries et celle du grillage de fer démontre que la porte permettant de passer de la chapelle Saint-Antoine au chœur a été créée en transformant l'arcade de 1524. La date de cette modification est suggérée par un changement du vocabulaire utilisé pour situer Saint-Antoine par rapport à l'église elle-même. En effet, les procès-verbaux des visites pastorales utilisent d'abord les expressions « contiguë » (1617 et 1687) et « contiguë et adjacente à l'église » (1623), qui conviennent à une chapelle accolée à l'extérieur du chœur, puis les expressions « dans » (1705) et « dans ou à côté de l'église » (1737 et 1764) qui conviennent à une chapelle reliée pratiquement au volume intérieur de l'église. Il paraît donc que le passage a été aménagé entre 1687 et 1705.

Les cloches, qui devaient bien exister dans les deux étages du beffroi du XIV^e siècle, ont probablement été utilisées soit directement soit par refonte pour équiper la nouvelle église paroissiale. Elles pourraient avoir été remplacées sommairement par la petite cloche qui se trouve maintenant au troisième étage du clocher ; elle porte la date de 1707 et les inscriptions suivantes : en haut : *STA CATHARINA : ORA PRO NOBIS. N. EUGENIUS CURTEN*

¹⁴ *Armorial valaisan*, Zurich, 1946, p. 61.

¹⁵ Remis en service par la pose d'une pierre portative avant la visite pastorale de 1785 (*provisum est portatili*), l'autel n'a été démoli qu'au XX^e siècle.

BANDER HER. (banneret) ; en bas : *ANNO 1707 CHRISTIANUS CLAVIO MAGNUS. PROCURATOR.*

Le seul chantier important qui transforma l'église après 1687 est celui de 1721 (groupe F de la chronologie relative). Cette transformation indique l'intérêt porté malgré tout par la paroisse de Sierre à l'ancienne église qu'elle aurait pu se contenter de « maintenir couverte ». Les travaux ne touchent pas le clocher ni le chœur, mais seulement les parties supérieures et le décor de la nef. Celle-ci, restée longtemps dans l'extrême simplicité de son état médiéval, va être alors adaptée à un goût plus moderne. La voûte de pierre, soigneusement gypsée, rappelle, à sa manière, par ses curieuses arêtes entrecroisées, le décor du chœur et de Saint-Antoine. Les pilastres, d'expression renaissante (fig. 18, n), les nouvelles fenêtres rectangulaires du Sud, le nouvel *oculus* en demi-cercle de l'Ouest contribuent avec l'effacement des anciennes ouvertures et le crépissage entièrement refait des parois, à créer dans la nef une ambiance plus conforme à la mode du XVIII^e siècle. L'établissement de la voûte a entraîné la reconstruction et l'exhaussement des murs de la nef dans leurs parties supérieures, ainsi que la création d'un toit entièrement neuf. La charpente de 1721 présente une combinaison de la nouvelle technique à fermes avec l'ancien procédé à fermettes. Le fort lambris continu portait une couverture de bois (gros tavillons dont nous avons trouvé les débris sur la voûte). Le dallage a été refait à cette époque. C'est peut-être à ce moment que la fresque du XVI^e siècle, en façade occidentale, a été recouverte.

XIX^e et XX^e siècles (fig. 1, VIII et IX)

Nous ne nous attardons pas sur les quelques petites transformations apportées au cours du XIX^e et du XX^e siècle. On a percé au XIX^e siècle (fig. 1, VIII) dans la paroi Nord de la nef deux fenêtres copiées sur celles du Sud : celle-ci a perdu de ce fait la disymétrie qui avait fait son charme. Au XX^e siècle (fig. 1, IX) on a créé au Nord de la première travée du chœur une minuscule chapelle dédiée à sainte Thérèse de Lisieux (1925) : l'arcade en simili tuf ouvrant sur le chœur, imite l'arcade du Sud donnant sur la chapelle Saint-Antoine ; la couverture était une petite voûte néo-gothique à nervures de ciment armé et à voûtains de treillis gypsé. La grotte de Lourdes, dans un volume extérieur d'abside polygonale, avait été annexée par le curé Pont (1926-1942) à la façade occidentale de la chapelle Saint-Antoine contre l'arcade d'entrée. Elle a été démolie en 1971. La fresque de la façade occidentale découverte et repeinte a nécessité la construction d'un petit auvent protecteur (1928).

Une restauration de l'église, à l'étude en 1942 en accord avec la Commission fédérale des Monuments historiques, n'aboutit pas. Le tremblement de terre du 25 janvier 1946 provoqua de nombreuses fissures aux murs et à la voûte du chœur et causa d'importants dégâts au sommet du clocher. La flèche, disloquée sous l'effet d'une torsion et sectionnée au pied des lucarnes, dut être démolie au plus tôt, à cause du danger qu'elle présentait. Les choses restèrent dans cet état jusqu'en 1948 ; à cette date, l'architecte Max Zwissig

reconstruisit le haut de la tour, sur 1.40 m de hauteur, avec sa corniche en dalles et une flèche imitant au mieux la flèche disparue. En même temps, les meneaux des fenêtres du troisième et du quatrième étages furent remplacés, ce qui fit perdre à ces ouvertures une partie de leur originalité. Ces travaux furent contrôlés, pour la Confédération, par A. Bourrit, architecte, lui-même conseillé par L. Blondel.

Signalons enfin que le récent chantier (à partir de 1968) n'a comporté que trois modifications importantes : la suppression de la Grotte de Lourdes, avec pose d'une grille dans l'entrée Ouest de la chapelle Saint-Antoine ; le dégagement du rez du clocher ; l'obturation, dans la façade Nord de la nef, des deux fenêtres du XIX^e siècle, avec réouverture de celle du XIV^e. Les autres travaux ont consisté essentiellement en assainissement des fondations, réfection complète des crépis extérieurs et (sauf aux étages du clocher) des enduits intérieurs, des sols, de la couverture (lambris et ardoises), restauration des restes de peinture découverts au chœur et à la chapelle Saint-Antoine. Faut de solution meilleure, nous avons laissé dans leur état la peinture murale de la façade Ouest et l'arcade néo-gothique dans la travée occidentale du chœur (au Nord).

Figures

Introduction aux fig. 1 à 19

Les fig. 1 à 19 ont été dessinées par les soins du Service cantonal des monuments historiques et recherches archéologiques (voir p. 174).

Les lignes séparant les « groupes homogènes » (pp. 176-178) sont indiquées dans les *coupes* par un trait continu et dans les parties vues en *élévation* par des tirets. Cette désignation sommaire suffit à faciliter la compréhension du texte.

Pour la clarté du dessin nous avons omis un certain nombre d'éléments architecturaux, à savoir : « la Grotte de Lourdes » qui avait été annexée à la façade ouest de Saint-Antoine et que la restauration a supprimée ; à la fig. 17, la voûte du XVIII^e siècle.

Les cotes de niveaux indiquées sur les façades et les profils correspondent à l'altitude (selon repère fédéral).

Légendes de détail pour les fig. 1, 7 et 18

Fig. 1 : époques : I : 1310-1315 ; II-IV : 1329-1330, en trois chantiers ; V : XV^e siècle ; VI : 1524 ; VII : 1687-1721 ; VIII : XIX^e siècle ; IX : XX^e siècle, avant 1950 ; X : indéterminé.

Fig. 7 : Détails des fouilles (les tirets indiquent le niveau du sol actuel).
a-a') substructure de la 1^{re} chapelle, face interne (partie nord avec segment d'abside) ;
b-b') *item* (partie sud avec segment d'abside) ;
c) chapelle Saint-Antoine, base d'autel (face nord) ;
d) autel central de l'abside, fondation (face ouest) ;
e) autel latéral sud de l'abside, fondation (face nord) ;
f) autel latéral nord de l'abside, fondation (face sud) ;
g-g') base des fonts baptismaux du XVI^e siècle, plan et élévation ;
h-h') *item*, fonts du XIV^e siècle.

Fig. 18 : Profils décoratifs :
Saint-Antoine : a) nervures de la voûte ; b) fenêtre ; c) entrée ouest ;
Chœur : d) nervures de la voûte ; e) fenêtre ; f) arc triomphal et colonne ; g) arcade sud ; h) arcade néo-gothique nord ; i) porte de la sacristie ; k) tabernacle ;
Sacristie : l) fenêtre est ;
Nef : m) porte ouest ; n) chapiteau des pilastres.

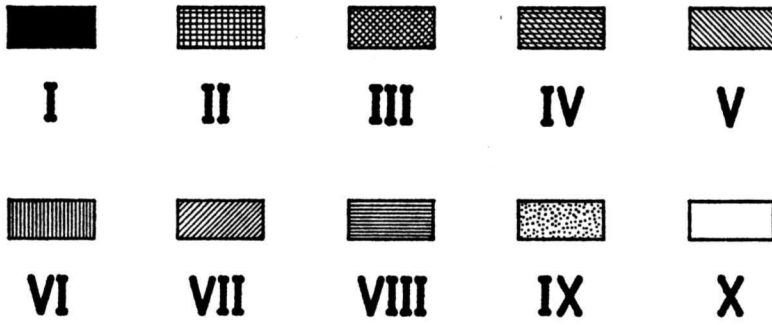


Fig. 1. — Légende des plans (détail voir p. 196).

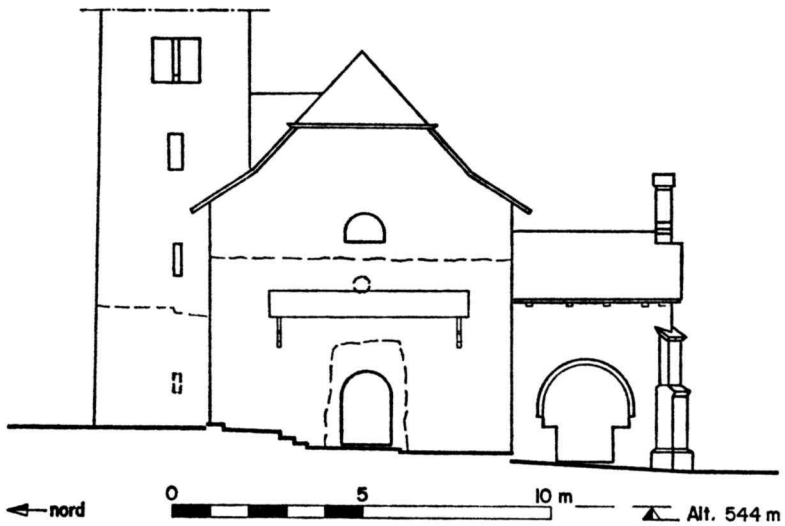


Fig. 2. — Façade ouest.

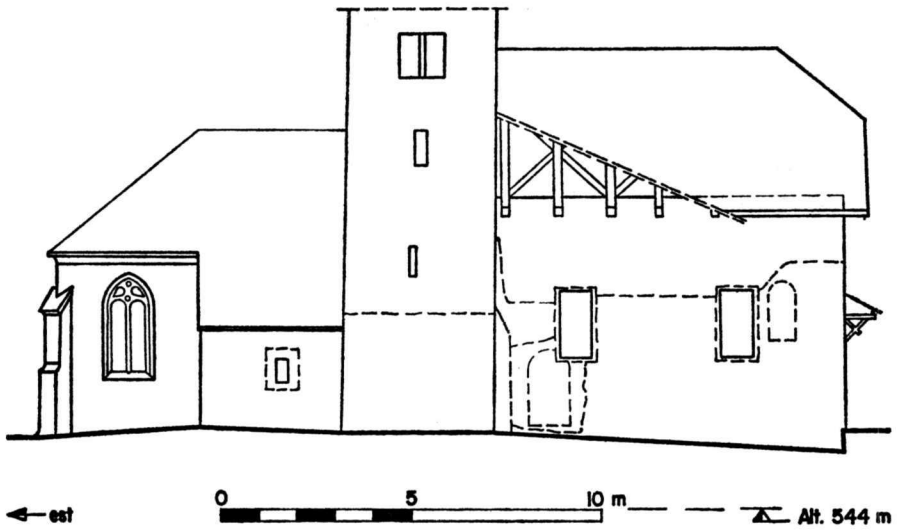


Fig. 3. — Façade nord.

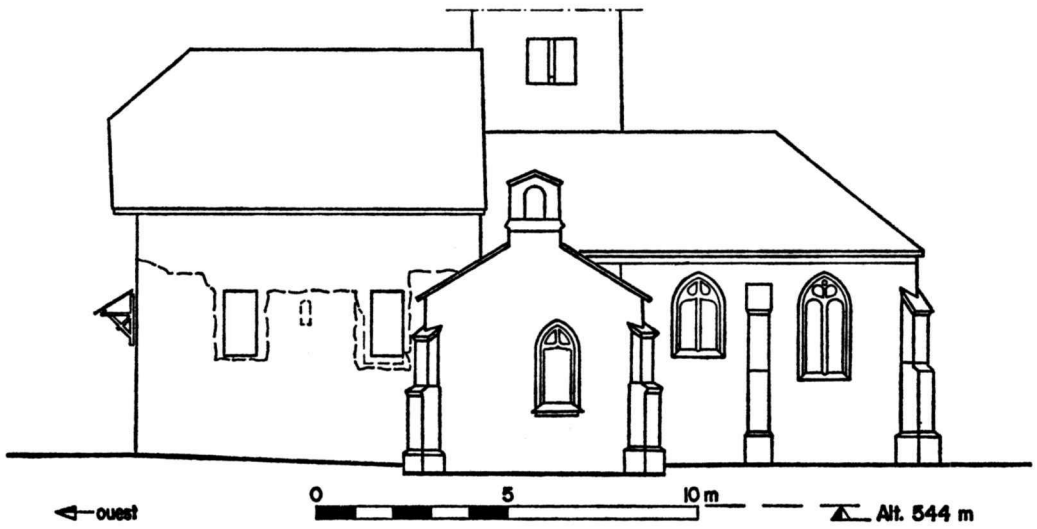


Fig. 4. — Façade sud.

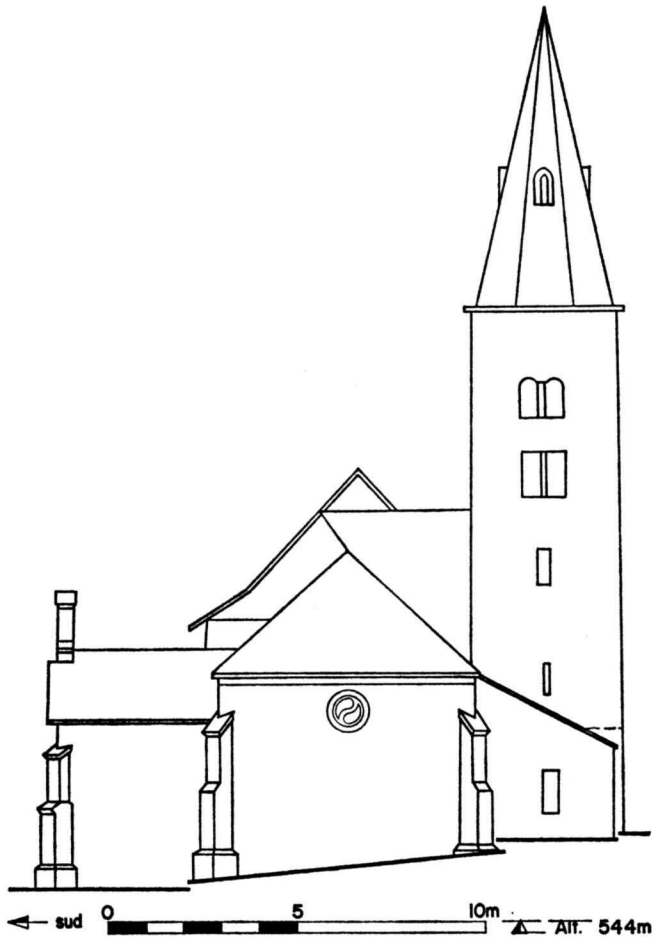


Fig. 5. — Façade est.

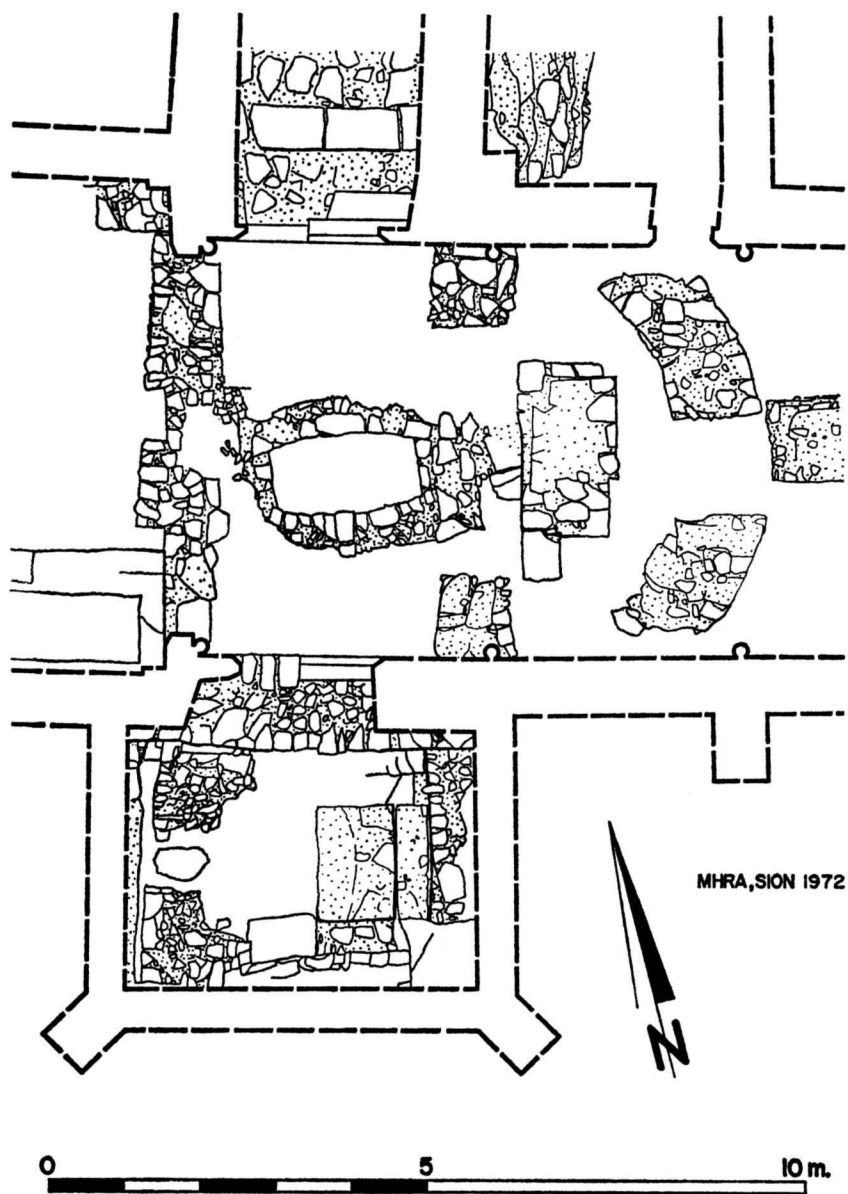


Fig. 6. — Plan des fouilles (chœur et Saint-Antoine).

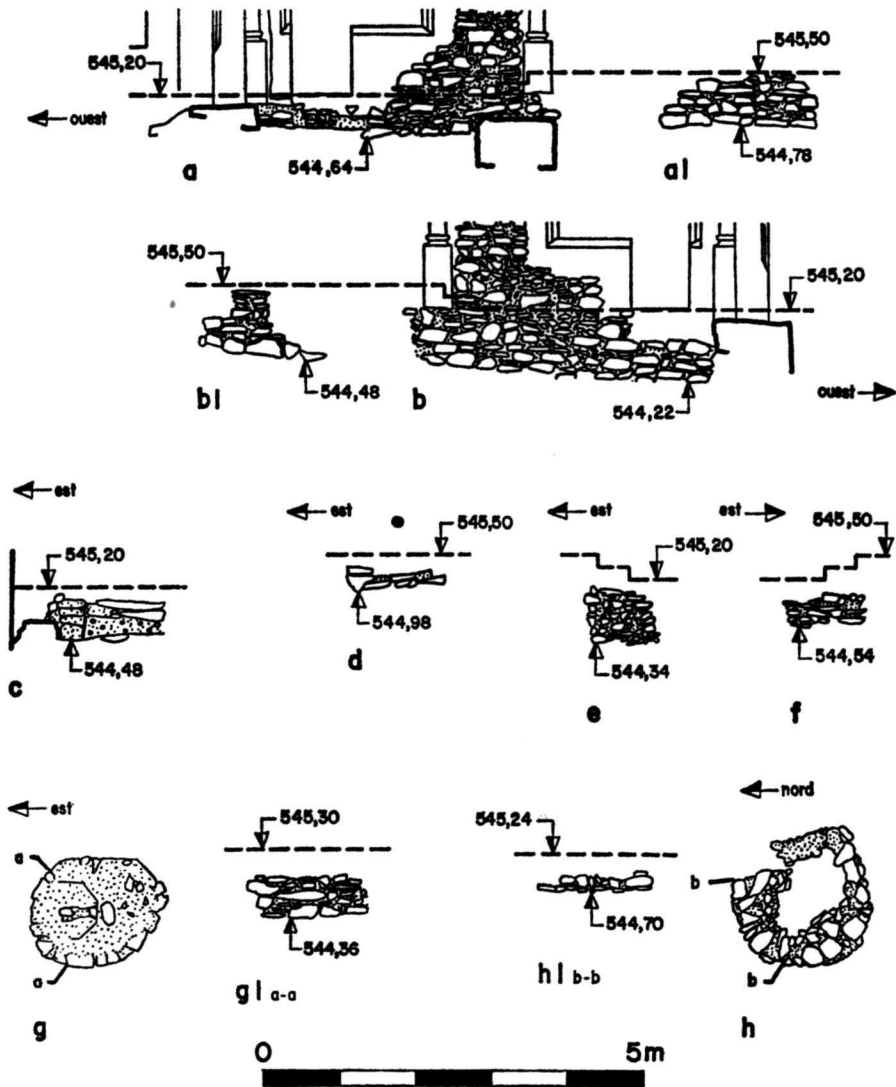


Fig. 7. — Détail des fouilles (voir p. 196).

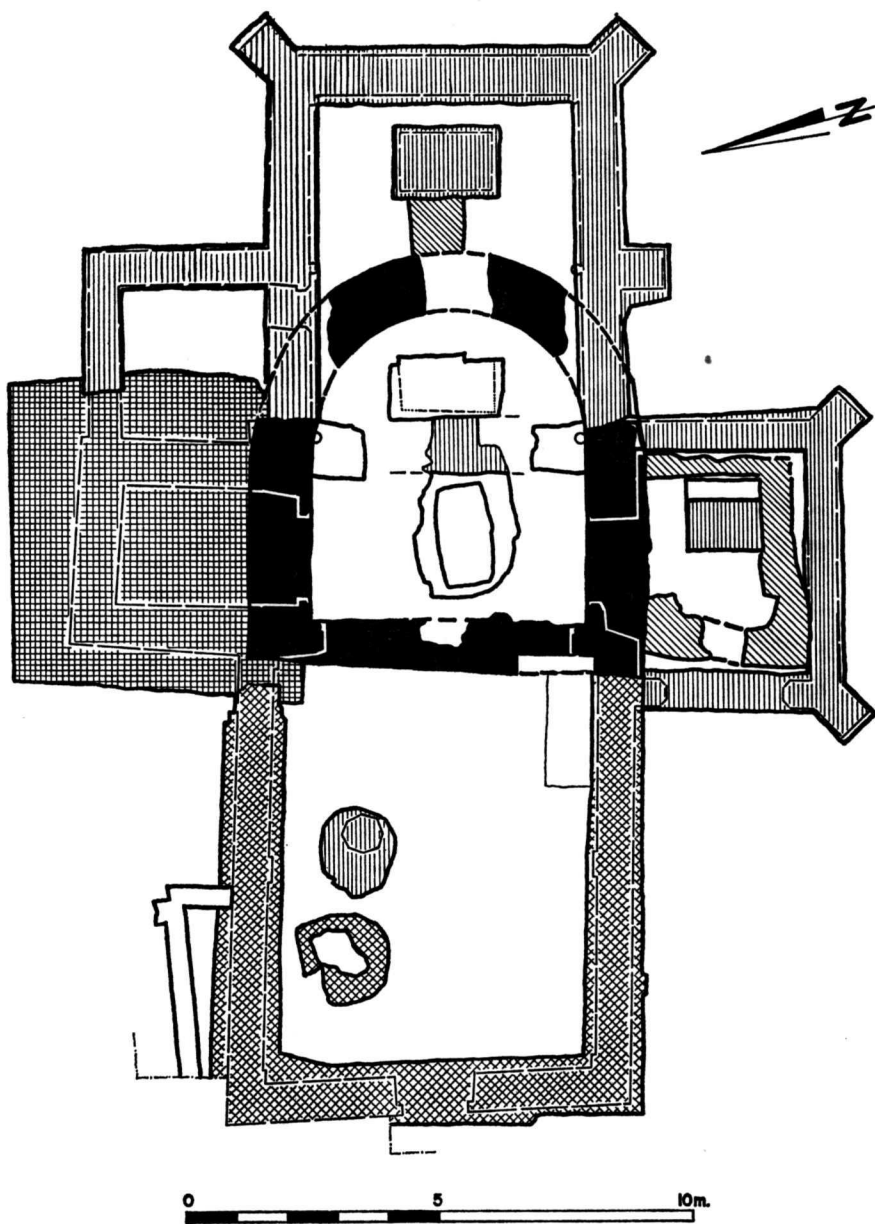


Fig. 8. — Plan au niveau I (substructures).

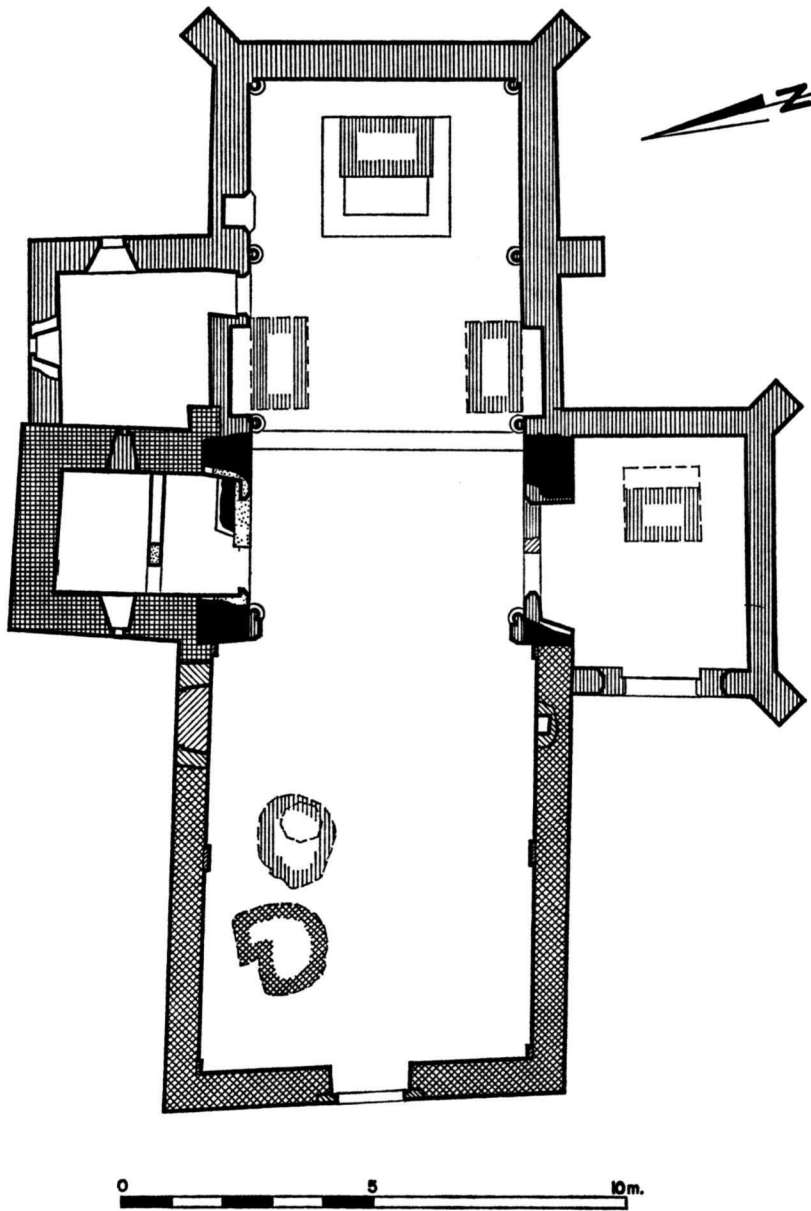


Fig. 9. — Plan au niveau II (portes).

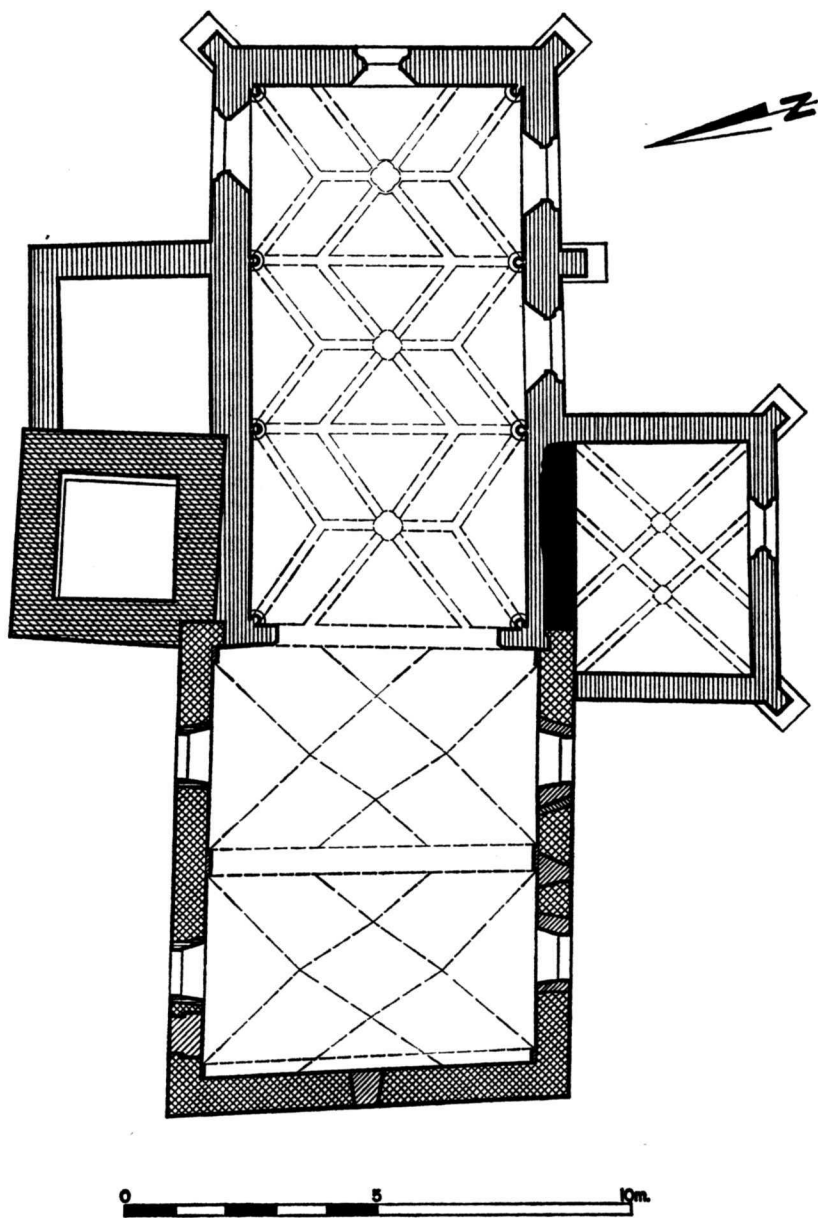


Fig. 10. — Plan au niveau III (fenêtres et voûtes ;
bas du 1^{er} étage du clocher).

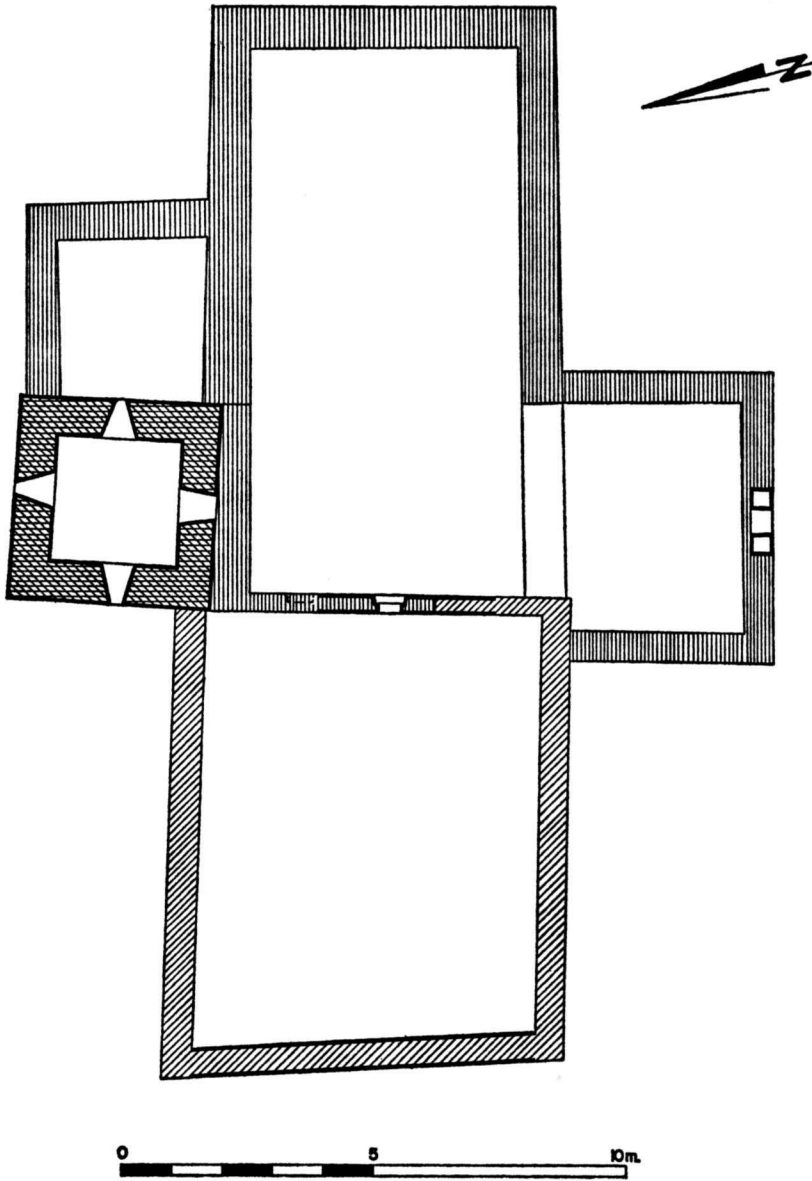


Fig. 11. — Plan au niveau IV (combles ; haut du 1^{er} étage du clocher).

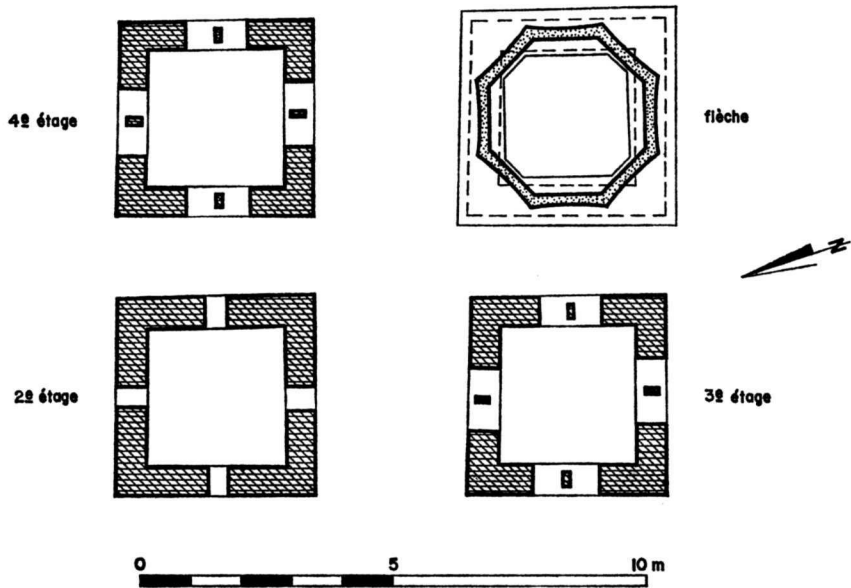


Fig. 12. — Plans du clocher (2^e-4^e étages et flèche).

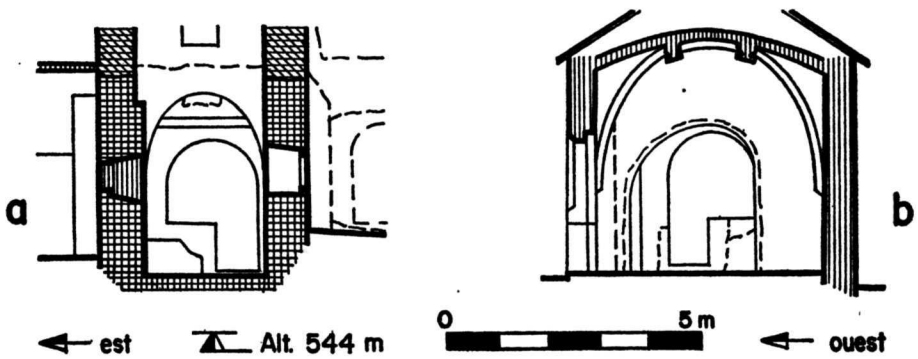


Fig. 13. — Profils : a) rez du clocher (avec élévation au sud) ;
 b) chapelle Saint-Antoine (avec élévation au nord,
 sans la grille et la porte).

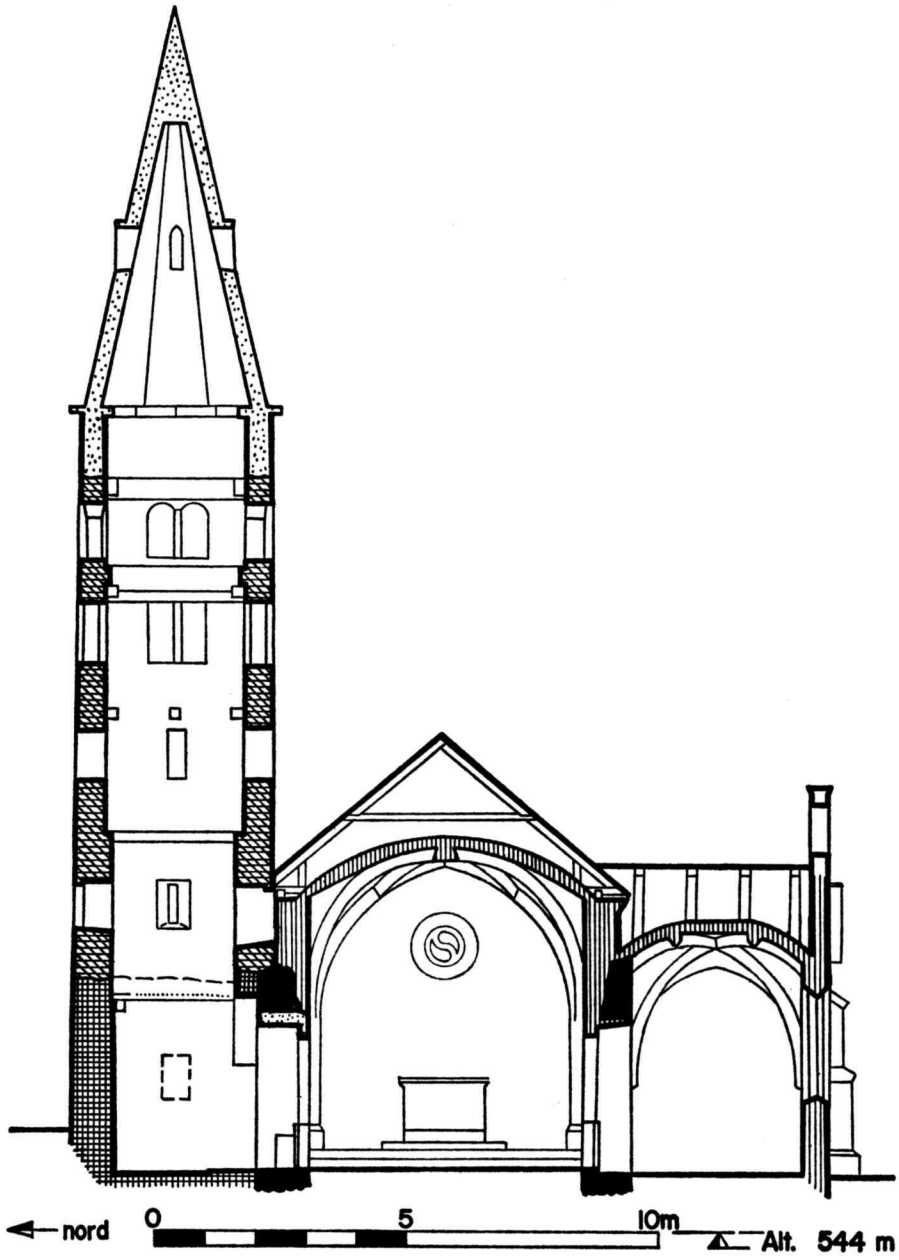


Fig. 14. — Profil transversal par le clocher (sans le mur partageant le rez) et Saint-Antoine.

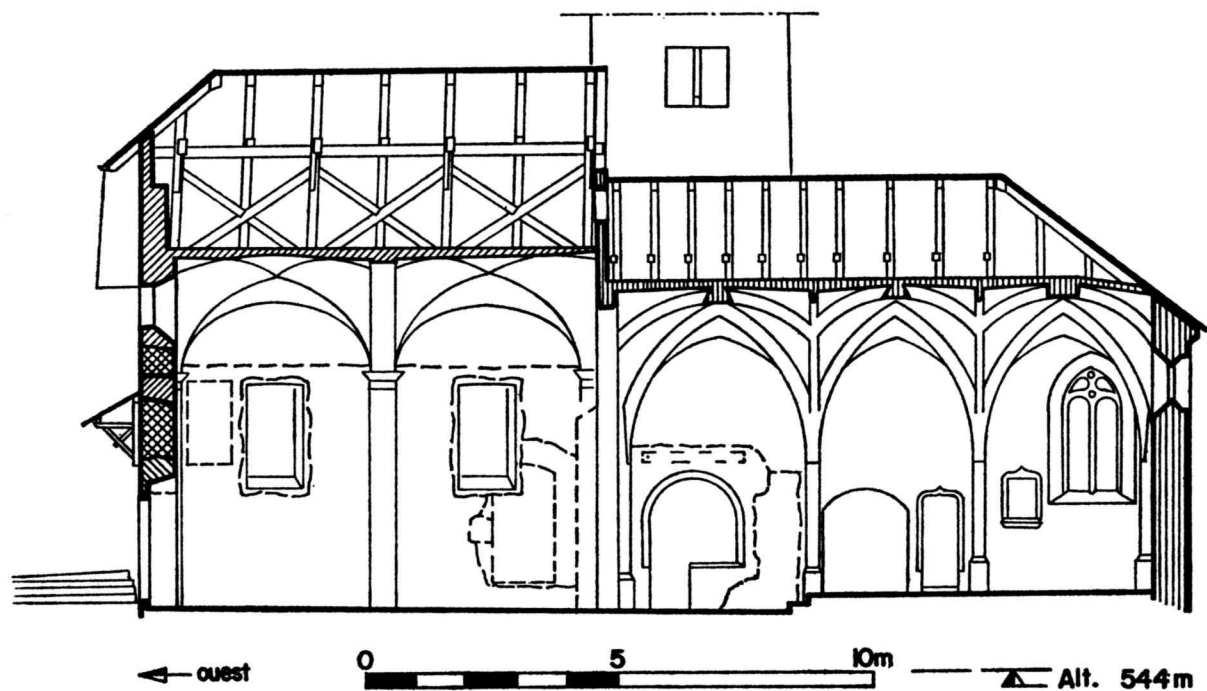


Fig. 15. — Profil longitudinal (avec élévation au nord ; sans le pilastre est de la nef, et sans le maître-autel).

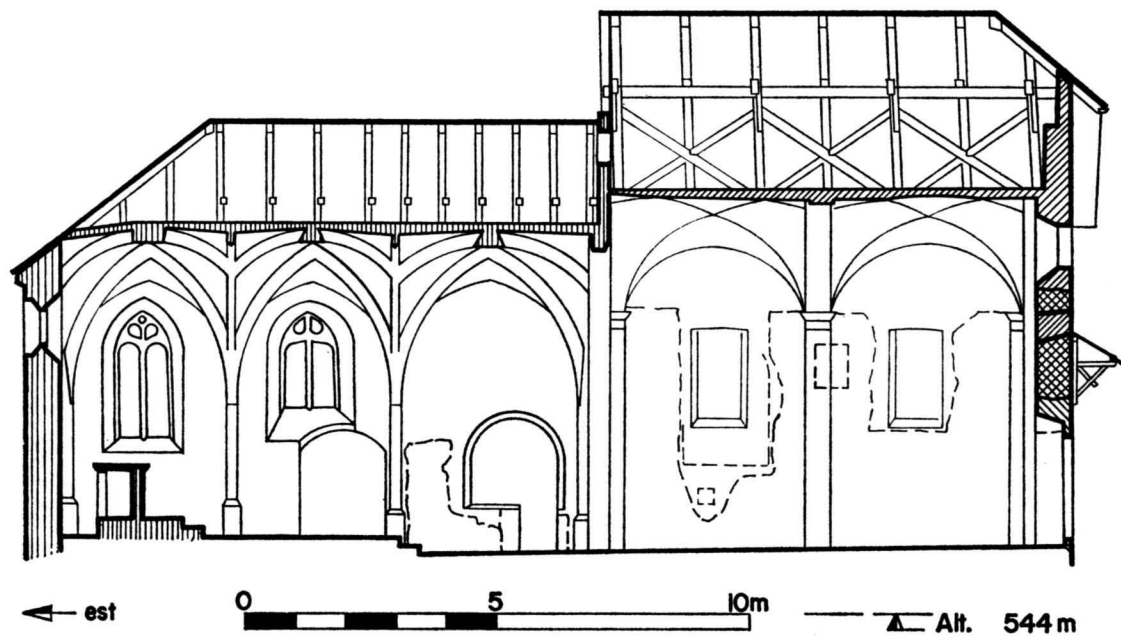


Fig. 16. — Profil longitudinal (avec élévation au sud, sans la grille et la porte de Saint-Antoine).

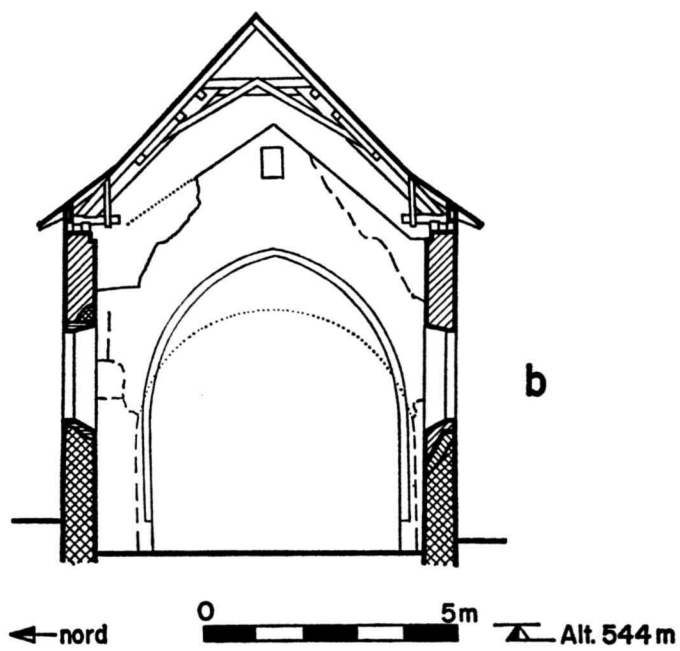
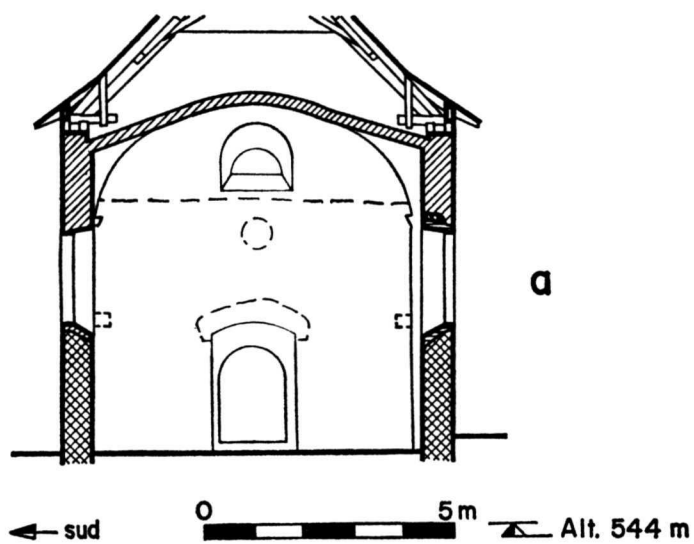


Fig. 17. — Profils transversaux de la nef : a) avec élévation à l'ouest ;
b) avec élévation à l'est.

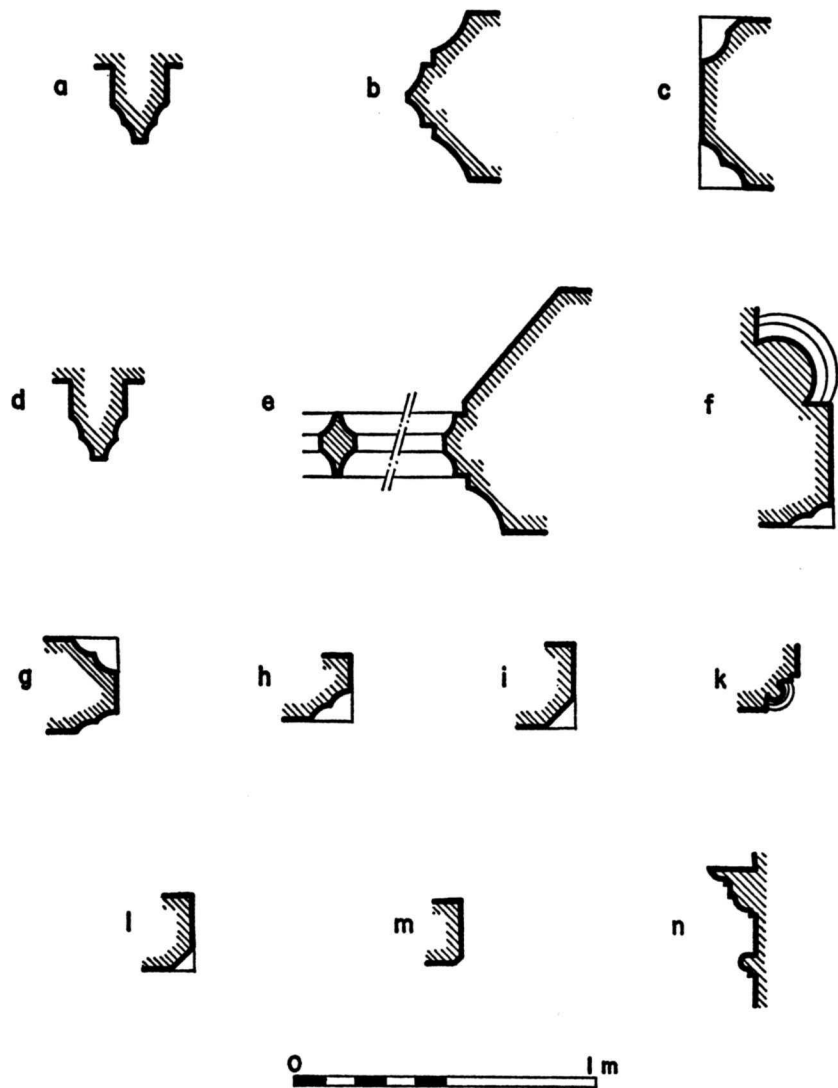


Fig. 18. — Profils décoratifs (détails voir p. 196).

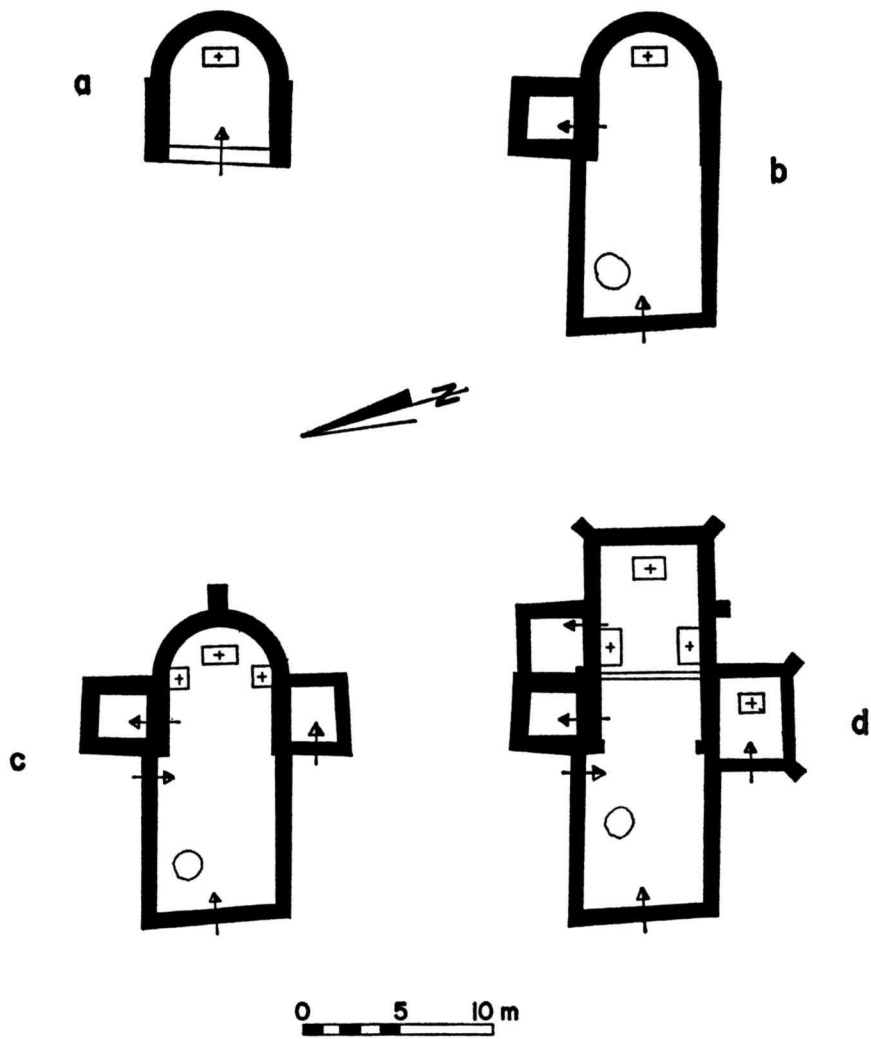


Fig. 19. — Tableau des états successifs : a) 1310-1315 ; b) 1329-1330 ; c) XV^e siècle ; d) 1524.